

SOMMAIRE

ORNITHOLOGIE

Réserve ornithologique de Marolles-sur-Seine : chronique 1999 par Laurent SPANNEUT, p. 2

BRYOLOGIE

Bryologie à Montigny-sur-Loing : excursions au Long-Rocher et restant du Long-Rocher, par Pierre FESOLOWICZ, Odette AICARDI et Michel ARLUISON, p. 11

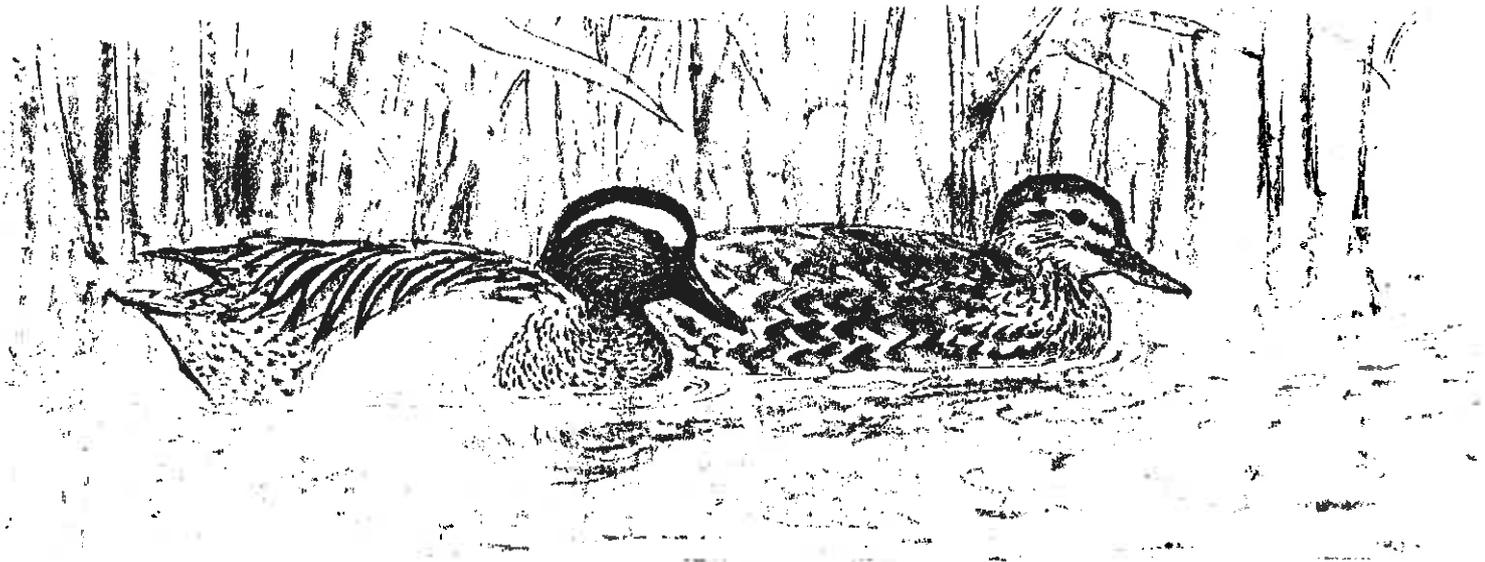
HISTOIRE

Légendes et coutumes de quelques mégalithes de la vallée du Lunain, par Richard LEBON p.23

ARCHEOLOGIE

Un souterrain monocellulaire découvert fortuitement à Saint-Germain-Laval, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 45

Un répertoire des fibules protohistoriques et antiques de Seine-et-Marne, par Gilbert-Robert DELAHAYE, p. 48



Sarcelles d'été (Jean Chevallier)

Numéro CPPAP : 65832
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2000
Classification UNESCO : 11/0 n° 77-25551-1
Directeur de la publication :
Jean-Philippe SIBLET
3, allée des mimosas
77250 ECUELLES

ORNITHOLOGIE

RESERVE ORNITHOLOGIQUE DE MAROLLES-SUR-SEINE

CHRONIQUE 1999

Synthèse et rédaction : Laurent SPANNEUT¹

INTRODUCTION

Avec 118 espèces, 1999 est la plus petite année depuis la création du biotope. Il faut toutefois expliquer ce nombre en insistant sur la faiblesse de la prospection effectuée cette année, sur un site qui reste d'intérêt majeur. La plupart des observateurs sont venus presque deux fois moins souvent (-40%) en 1999 qu'en 1998. On compte environ 170 heures de présence sur 143 jours de l'année (270 journées/observateurs) répartis comme suit :

Janvier 9 ; Février 9 ; Mars 19 ; Avril 21 ; Mai 17 ; Juin 13 ; Juillet 10 ; Aout 8 ; Septembre 14 ; Octobre 6 ; Novembre 10 ; Décembre 7.

Si le printemps fait encore l'objet d'un suivi moyen, l'automne est délaissé. On ne s'étonnera donc ni de l'absence d'espèces régulières ni d'effectifs particulièrement faibles. Le biotope a peu évolué ; le niveau d'eau toujours très haut n'a pas laissé apparaître de vasières exondées à l'automne, ce qui justifie les faibles stationnements de limicoles. 6 espèces nouvelles sont apparues en 1999 : le Butor étoilé(mort), le Héron crabier, le Pilet des Bahamas (échappé de captivité), le Bécasseau tacheté, la Gorgebleue, le Lorient. Tous étaient attendus à terme. La liste totale du site atteint dorénavant 199 espèces. Il n'y a rien de nouveau se rapportant aux espèces nicheuses. Le peu d'îlots disponibles a concentré et fait chuter les effectifs de mouettes ; le nombre de sternes diminue encore et il faut dire que les îlots sont maintenant recouverts de terre végétale, donc de plus en plus difficiles à gérer.

LISTE SYSTÉMATIQUE

Les nicheurs certains et probables sont signalés par une astérisque *. Toute observation est considérée dès que l'oiseau est visible depuis le biotope.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : à part un chanteur le 23/5 dans la saulaie inondée, il n'y a pas d'observation printanière, ce qui ne permet pas de supposer une reproduction, malgré la présence d'au moins deux adultes et deux jeunes les 18 et 19/6. En été, un ou deux individus sont vus du 10/7 au 9/9.

Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)* : il y a un à deux oiseaux en hiver, puis 3 le 13/3, 4 le 16/3, 5 le 19/4, 6 le 10/5, 7 le 19/6. Deux couples se reproduisent (2 poussins de 20 jours le 21/7, 3 autres poussins le 25/7). Un petit regroupement a lieu à l'automne (10 le 26/9, 16 le 9/10) et il reste trois oiseaux en fin d'année.

Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : deux adultes le 23 mai. Cinquième donnée locale.

¹ 10, rue Pierre Semard 77130 Varennes-sur-seine

Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : il y a rarement plus de 20 oiseaux en hiver, mais déjà 56 le 20/2 et un maximum faible à la mi-mars avec 96 individus. Une petite dizaine estive et les effectifs augmentent doucement fin juillet : 13 le 25/7, 16 le 23/8, 31 le 11/9, 51 le 26/9, 75 le 2/10, 117 le 22/10, 300 le 1/11. Peu restent pour hiverner.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : deux cadavres récents sont découverts à 5 mètres l'un de l'autre le 27 mars, sur un tas de bois en saulaie inondée. Aucune explication n'est satisfaisante. Il s'agit de la première mention sur le site.

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*) : une femelle est levée dans l'angle nord-est le 1er mai. Troisième mention.

Héron crabier (*Ardeola ralloides*) : un adulte les 30 et 31 mai dans l'anse principale. Première mention seine-et-marnaise pour cette espèce attendue (Siblet, 1999a).

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : un individu stationne du 4 au 26 septembre.

Héron cendré (*Ardea cinerea*) : les maxima sont notés en automne-hiver cette année. 7 le 10/1, 7 le 9/9, 10 le 10/10, 10 le 1/11. Un oiseau dévoré est trouvé le 29/1.

Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)* : un couple reproducteur est présent toute l'année et aucun groupe n'est observé. Un troisième oiseau arrivé à la mi-février est mort le 13/3. Le premier poussin est vu au nid le 22/5 et deux sont notés à partir du 12/6.

Oie cendrée (*Anser anser*) : 4 le 13 mars.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : après 4 oiseaux le 1/1 et 5 le 3/1, un ou deux sont vus du 10 au 17/1, puis 2 les 20 et 22/2. Il y a un migrateur au printemps, le 28 avril. Pour l'automne, 2 les 5 et 9/9, un jusqu'au 19/9, un les 21-22/10, un le 1/11.

Canard chipeau (*Anas strepera*) : 4-5 individus sont présents jusque mi-janvier, puis 2 jusqu'au 3/2, 6 le 8, 9 le 12, 13 le 20, 3 le 22/2, enfin 2 du 13 au 26/3. Au passage d'automne, 2 le 5/9, 3 le 9, 4 le 11 et 1 à 3 oiseaux jusqu'au 26/9. En début d'hiver, 2 le 13/12, 7 le 27/12, 2 le 29 et 1 le 30/12.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : 5 oiseaux au printemps (3 le 18 et 2 le 23/3, 2 le 18/4) et 27 à l'automne. Première le 4 septembre, puis 8 le 11 et 18 le 13/9 ; un petit groupe stationne jusqu'au 21/9, et on note 1 les 2 et 9/10, 3 le 1/11. Dernière le 26 décembre.

Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)* : les hivernants sont toujours assez nombreux (230 le 1/1). Trois couples se reproduisent. Après la découverte de deux pontes de 11 et 7 œufs sur l'île sud-est le 27/3, on note un grand poussin le 15/5, 7 poussins de 3 jours le 22/5, deux familles de moins de deux semaines le 1/6. A l'automne les regroupements sont conséquents lors des dimanches de chasse (760 le 5/9, 600 le 10/10, 800 le 22/10).

Pilet des Bahamas (*Anas bahamensis*) : des individus sont mentionnés entre le 23 août et le 16 septembre (2 le 9/9).

Sarcelle d'été (*Anas querquedula*) : on note 3 observations de mâles isolés en mai, les 01, 18 et 28. En juin, il y a un mâle en mue les 22 et 28 (très avancée à cette date), et une femelle le 26/6. Pas de passage post-nuptial.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : environ 25 oiseaux au printemps. 4 premiers le 24/2, puis 4 le 3/3, rien jusqu'au 24/3 et stationnement quasi-continu jusqu'au 20/4 (maximum 8 le 18/4). Derniers le 11

mai. A l'automne on note 3 oiseaux en septembre (premier le 05), un en octobre, enfin deux en décembre, les 13 et 27.

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : les effectifs croissent en janvier pour atteindre le record de 66 oiseaux le 17/1. Ils disparaissent en fin de mois. Le printemps ne fournit que des observations ponctuelles (maximum 5 mâles le 23/5) et à l'automne (1er le 9/9), la dizaine n'est pas dépassée avant Noël (29 le 26/12).

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)* : une vingtaine d'individus en moyenne fréquentent le site de mi-janvier jusqu'au printemps. Au moins 7 couples nichent, les éclosions ayant lieu aux alentours des 21/6, 24/6, 1/7 (4), 17/7. A noter l'association d'un unique poussin né du jour avec une femelle de colvert (*A. platyrhynchos*) le 24/6. Aucun chiffre intéressant à l'automne (par exemple 5 le 14/11).

Harle piette (*Mergellus albellus*) : le stationnement est ininterrompu du 29/12/98 au 20/2. Les maxima sont de 16 le 1/1, 7 le 10/1, 8 le 14/2, 12 le 20/2. On relève encore trois données en mars (deux dernières femelles le 14/3). Deux femelles sont de retour le 26/12 et restent jusqu'en 2000.

Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) : 2 oiseaux à l'automne, les 16 et 21 août.

Milan noir (*Milvus migrans*) : premier le 24 mars, puis une observation en avril, 4 en mai, 4 en juin (dernier le 22/6).

Milan royal (*Milvus milvus*) : un migrateur le 31 mars.

Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) : après une femelle le 27 mars et un mâle le 28/3, on note un oiseau en avril, deux en mai (couple sur la jachère ouest le 22), 3 ou 4 en septembre (2 les 4 et 18, un jeune en stationnement du 9 au 16), et un en octobre (le 04).

Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*) : deux oiseaux à l'automne, mâle le 7/11 et femelle ou immature le 13/11.

Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*) : deux données en janvier, une en mars, une en avril, une en mai (femelle le 01), une en juillet (le 25), une en août, une en septembre, une en octobre, une en novembre.

Buse variable (*Buteo buteo*) : 5 données en janvier, 2 en février, 2 en mars (4 en vol nord le 27), 1 en avril, 1 en mai, 2 en juillet, 1 en août, 7 en septembre (3 les 5 et 9), 1 en octobre, 4 en novembre (3 le 20) et 3 en décembre.

Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*) : au moins un oiseau à l'automne ; un adulte le 11 septembre, puis un individu les 13 et 14/9.

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : la répartition des nombres de données au cours des 12 mois est la suivante : 1.0.4.3.3.2.2.3.1.2.3.1. Maximum 3 le 10/7.

Faisan de Colchide (*Phasianus colchicus*) : un oiseau le 21 octobre, le 2e pour le site.

Grue cendrée (*Grus grus*) : un migrateur tardif au printemps, le 18 avril en vol nord.

Poule d'eau (*Gallinula chloropus*) : aucun regroupement notable et pas de reproduction constatée malgré la présence de jeunes volants.

Foulque macroule (*Fulica atra*)* : les effectifs hivernaux fluctuent entre la dizaine et la cinquantaine. 28 individus sont encore là le 9 mai. Trois couples nichent, donnant 4 poussins le 21/5, 1 le 1/6, 2 le 23/6. Un regroupement estival prend place (70 le 12/6, 165 le 21/7, 350 le 9/9) ; les oiseaux se dispersent en septembre-octobre.

Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) : un oiseau au printemps, le 1er mai.

Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)* : premiers isolés les 14 et 20 mars, puis 3 le 27/3 et seulement un à deux individus jusqu'en mai. Un seul couple niche. Pour l'automne, on note 1 jeune le 25/7, 2 le 23/8, puis 3 isolés en septembre et un dernier oiseau le 10 octobre.

Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*) : un oiseau à l'automne, le 16 août.

Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)* : il y a 2000 hivernants dans le secteur jusque fin janvier. Un couple se reproduit, donnant deux jeunes dont un apparaît le 27 mai. En été, les premiers mouvements sont rapportés le 24 juin et le maximum est atteint le 30 juillet avec 110 oiseaux. Le pic de passage automnal est noté le 1er novembre (milliers en vol).

Bécasseau sanderling (*Calidris alba*) : un oiseau au printemps, le 22 avril. 4ème donnée locale.

Bécasseau minute (*Calidris minuta*) : sans doute deux oiseaux à l'automne, isolés les 16, 19 et 21/9, puis le 4/10.

Bécasseau variable (*Calidris alpina*) : 3 oiseaux au printemps, isolés les 26/3, 22/4, 9 et 10/5. 8 oiseaux à l'automne, 2 le 13/9, 1 le 16, 3 les 4/10 et 21/10.

Bécasseau tacheté (*Calidris melanotos*) : un juvénile de ce limicole américain, d'occurrence régulière en France, est observé le 13 septembre au pied de l'observatoire ouest. Première mention locale.

Combattant varié (*Philomachus pugnax*) : 25 oiseaux au printemps dont 5 en mars à partir du 26, 15 en avril (7 le 5, 8 le 14) et 5 en mai (4 derniers le 6). Seulement trois oiseaux à l'automne, les 8/8, 15/8 et 15/9.

Barge à queue noire (*Limosa limosa*) : 16 oiseaux au passage de retour, avec 12 le 15 mars, 1 le 5 avril, 3 le 11 avril.

Courlis cendré (*Numenius arquata*) : un oiseau au printemps ; en vol le 29 mars au soir, il est revu en dortoir sur un îlot le 31 mars.

Chevalier arlequin (*Tringa erythropus*) : 2 oiseaux au printemps, les 7 et 20 avril. 1 oiseau à l'automne, le 15 septembre

Chevalier gambette (*Tringa totanus*) : environ 25 individus sont vus au printemps, la plupart entre le 26 mars et le 11 avril (17 le 10/4). Le dernier de l'année est vu le 10 mai.

Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*) : 11 oiseaux au printemps entre le 7 avril et le 23 mai (maximum 5 le 20/4). A l'automne, 3 observations d'isolés du 11 août au 1er septembre, puis un oiseau très tardif les 7 et 20 novembre.

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : 2 oiseaux au printemps, les 5 et 18 avril. 2 oiseaux à l'automne, les 3 juillet et 8 août.

Chevalier sylvain (*Tringa glareola*) : un le 15 mai et un le 10 juillet.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : 8 oiseaux au printemps entre le 18 avril et le 18 mai (maximum 4 le 15/5). Environ 27 oiseaux à l'automne entre le 10 juillet et le 22 octobre. Maxima de 7 le 21/7, 5 le 21/8, encore 3 le 2/10.

Mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) : un immature de 1er hiver est vu le 16 janvier. les oiseaux suivants sont notés plus classiquement à partir de mars : un adulte en fin de mue le 1/3, un couple le 19/3, deux couples le 20/3, un subadulte le 30/3, un autre le 18/4. Un couple comprenant un immature est cantonné et supposé nicheur jusque fin mai, mais la végétation empêche alors de suivre les oiseaux ; ils ne seront plus revus et la reproduction est considérée improbable. Pas d'observation estivale.

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)* : les premières installations sont mentionnées le 19 février alors qu'un pré-dortoir de 2000 individus est remarqué. Une estimation de 400 couples nicheurs à la mi-mai est raisonnable, 350 étant déjà au nid le 21 avril. Les premiers poussins sont visibles le 28 avril et il y a 300 jeunes volants le 12 juin.

Mouette pygmée (*Larus minutus*) : trois observations de printemps, un immature le 5 avril, un immature de 1er été les 19 et 21 avril.

Goéland cendré (*Larus canus*) : on note un oiseau en janvier (plus une plumée le 29/1), 5 en février, un en mars (1er hiver le 01), un en avril (adulte le 14).

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : deux observations d'isolés, 2ème hiver en vol le 21/4 et 1er été le 21/7.

Goéland leucopée (*Larus cachinnans*) : les observations se font à des dates très classiques. Une mention est de mai (9 immatures le 9), deux de juillet (pour 7 adultes et un jeune), trois d'octobre-novembre (12 oiseaux).

Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)* : 5 premières en vol le 28 mars puis 3 le 31/3 et 9 le 10/4. On compte 16 couples nicheurs et la première éclosion est aux alentours du 10 juin. Dernière le 5 septembre.

Sterne naine (*Sterna albifrons*) : deux adultes le 10 juillet.

Guifette noire (*Chlidonias niger*) : une le 1er mai, 3 le 2, une le 18/5, une nuptiale le 26/6, une le 18/7, enfin un jeune le 28 août.

Pigeon biset domestique (*Columba livia*) : 2 observations en mars, 1 en avril, 1 en mai, 2 en juin. Tous isolés sauf 6 le 22/4.

Pigeon colombin (*Columba oenas*) : à part 50 le 7 mars et 3 le 4/6, tous sont isolés ou par couple, entre le 13/3 et le 1/6.

Pigeon ramier (*Columba palumbus*)* : un petit dortoir prend place en hiver dans la haie est (30 le 20/2, 120 le 7/3, 39 le 29/12). Deux couples nichent probablement.

Tourterelle turque (*Streptopelia decaocto*) : une le 21 août.

Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)* : premières isolées les 25 avril, 1er et 9 mai. La nidification est probable, peut-être pour deux couples. Pas grand-chose à l'automne : 11 le 8 août, dernières le 23 août.

Coucou gris (*Cuculus canorus*) : deux mentions seulement, les 6 et 31 mai.

Martinet noir (*Apus apus*) : premiers isolés les 22 et 23 avril. Aucun au passage post-nuptial.

Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) : un contact est obtenu au printemps, le 27 mars. L'espèce est présente du 8 août au 26 septembre (2 les 23/8 et 4/9), puis du 7 novembre au 4 décembre (3 le 7/11).

Pic vert (*Picus viridis*) : maxima de 2 adultes le 29 janvier (date du premier chant) et de deux jeunes le 16 août.

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : trois observations d'isolés les 4/7, 8/8 et 14/11.

Alouette lulu (*Lullula arborea*) : une en vol nord-est le 20 mars, la 2ème pour le site.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : premier chant le 29 janvier.

Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) : les arrivées s'échelonnent à partir de fin mars. 2 le 28/3, 10 le 12/4, 250 le 18/4. Dernières le 4 octobre.

Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*) : premières : 15 le 25 mars et 3 le 27 mars. Dernières le 4 octobre.

Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*) : premières : une le 12 avril et 10 le 14 avril. Dernières le 4 octobre.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : une bande hiverne dans le secteur mais est vue irrégulièrement sur le biotope. Les maxima sont de 27 le 17/1 et 18 le 20/2. Il en reste 10 le 20 mars, puis le passage d'avril est à peine remarqué : 4 le 5 et 1 le 18/4. Absent à l'automne.

Pipit des arbres (*Anthus trivialis*) : un oiseau le 7 avril.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : un ou deux oiseaux en hiver, les 01 et 17 janvier, et un au printemps, les 27-28 mars.

Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*) : premières, 4 le 27 mars, 3 le 31 mars, 10 le 7 avril. La première femelle est vue le 18 avril alors que débute le gros du passage. Maxima de 30 le 20/4 et 40 le 23/4. Il n'y a pas d'oiseau signalé après le 9 septembre.

Bergeronnette nordique (*Motacilla flava thunbergi*) : un oiseau au printemps, le 21 avril.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : après une observation hivernale – le 10 janvier – la premier migrateur apparaît le 14 mars et le passage sera faible au printemps comme à l'automne (max. 23 le 31/3). La dernière est notée le 4 décembre.

Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*) : trois observations, les 29/1, 5/4 et 14/11, qui concernent un hivernant possible et deux probables migrateurs.

Rougegorge familier (*Erithacus rubecula*) : il y a un hivernant, chanteur le 20/2. Au printemps, 2 le 27 mars, 1 mâle le 29/3, 2 le 5/4. L'observation d'un oiseau le 14 juillet, semblant tenir la becquée, constituerait la première preuve de reproduction, mais un doute subsiste. Il y a trois autres données en

2ème quinzaine d'août, puis des migrateurs d'automne : 7 le 9 octobre, 5 le 14 novembre. Un hivernant le 29 décembre.

Rossignol philomèle (*Luscinia megarhynchos*)* : premier le 22 avril et deux le 28 avril. La mention de deux oiseaux alarmant le 19 juin permet de conclure à la probable nidification d'au moins un couple.

Gorgebleue à miroir (*Luscinia luscinia*) : un individu montrant des moustaches bleu vif est observé dans la saulaie le 28 mars en fin de journée. C'est la première observation locale. La littérature de base, qui ne présente pas ce type de plumage, n'a pas permis de déterminer le sexe de l'oiseau.

Rougequeue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*) : un mâle le 19 avril.

Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) : deux le 18 avril sur la parcelle à l'ouest du biotope.

Merle noir (*Turdus merula*)* : deux oiseaux sont généralement observés en hiver (un en fin d'année) comme au printemps (3 le 21/4). Nicheur probable. Les chiffres restant faibles à l'automne, les migrateurs sont difficiles à déceler ; maximum 4 le 9 octobre.

Grive musicienne (*Turdus philomelos*) : deux observations au printemps (2 les 20/3 et 5/4) et une à l'automne (2 le 9/10).

Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*) : un jeune les 28 et 29 août, un autre le 4 septembre.

Rousserolle effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)* : première le 1er mai, puis entre autres 2 le 9 mai, 4 le 23 mai, 4 chanteurs le 19 juin. Nicheur certain non recensé. 4 dernières le 28 août.

Hypolaïs polyglotte (*Hippolais polyglotta*)* : deux premières le 1er mai et maximum 3 le 23 mai. Au moins deux couples nichent. Dernières, 3 le 28 août (+ une Hypolaïs sp.), pas retrouvées le lendemain.

Fauvette grisette (*Sylvia communis*) : première le 1er mai, puis un mâle le 9/5 et deux mâles les 11 et 15/5. Pour l'automne, un jeune le 16 août.

Fauvette babillarde (*Sylvia curruca*) : un jeune le 14 juillet, sans aucun doute d'origine proche.

Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) : deux les 1er et 9 mai, puis plus rien jusqu'à l'automne (1 le 8 et 2 le 16 août). L'espèce est habituellement nicheuse.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : premières, un chanteur les 5 et 7 avril, puis 2 le 18/4. Un mâle chanteur s'époumone du 1er mai au 14 juillet, mais il ne semble pas apparié. Au passage d'automne, on relève : 2 les 21 et 28 août, 3 le 29 août, 2 le 11 septembre.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : un individu survit tout l'hiver. Au printemps on note 5 le 13 mars, 4 les 20 et 27, 6 le 28 mars, 2 le 5 avril, 1 les 9 et 23 mai, tardif. A l'automne, 5 premiers le 16 août, 6 le 29 août, 8 le 11 septembre, 3 le 9 octobre, 1 les 14 novembre et 4 décembre.

Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)* : premier chant le 14 mars, puis 1 le 20/3, ..., 2 le 31/3, ..., 4 le 10/4. Un nid contenant au moins deux œufs est découvert le 9 mai au pied d'un buddléia. Un deuxième couple a pu niché. Un seul oiseau à l'automne, le 16 août.

Gobemouche gris (*Muscicapa striata*) : 4 oiseaux à l'automne, 1 les 21 et 29 août, 2 le 28 août, 1 le 11 septembre.

Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*) : un oiseau à l'automne, les 28 et 29 août.

Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*) : 5 observations en mars (première le 13), 1 en avril, 1 en mai, 1 en juin, 1 en juillet, 1 en août, 2 en novembre. Nicheur possible. Maximum annuel de 5 le 16 août.

Mésange bleue (*Parus caeruleus*) : on note 2 observations courant janvier et celle d'un chanteur le 20 février. Plus rien ensuite jusqu'au 19 juin (un jeune). Il y a généralement un à trois oiseaux à l'automne, mais un record de 14 est rapporté le 14 novembre.

Mésange charbonnière (*Parus major*) : parmi les données on peut relever 5 (1 chanteur) le 29/1, 6 (2 chants) le 20/2, 1 jeune volant le 23/5, 6 individus le 9/10. La nidification est possible.

Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : trois observations les 9/5, 19/6 et 11/9, qui peuvent concerner un unique oiseau, le 2nd pour le site.

Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*) : un le 29/1, deux le 20/2, un le 14/11.

Pie bavarde (*Pica pica*) : trois données du 20/3 au 10/4.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : un en vol ouest le 20 mars.

Corneille noire (*Corvus corone*) : rien à signaler.

Loriot d'Europe (*Oriolus oriolus*) : un chanteur en saulaie les 1er et 6 juin. Première mention locale.

Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : aucun rassemblement notable.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : 4 données entre le 23 mai et le 16 août. Maximum 12 à cette dernière date.

Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*) : il y a 6 oiseaux début janvier. Au printemps il y a 2 chanteurs le 10/5 et plus rien jusqu'au 3/7 ; la nidification est possible. Pas grand chose à l'automne : 170 en vol le 17/10, 32 en vol le 8/11.

Pinson du nord (*Fringilla montifringilla*) : un en vol nord le 14 mars.

Serin cini (*Serinus serinus*) : un en migration active le 13 mars, puis trois données d'isolés du 8 juin au 25 juillet.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*)* : premier le 16 février, puis un mâle le 13 mars, un couple le 9 avril, revu les 16/5 et 7/6. La nidification est probable. On relève en été 3 individus le 4/7 et 17 le 25/8. Pour l'automne, on retient 16 le 18/11.

Chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*)* : 12 le 3 janvier et rien avant le 8 mai. La découverte d'un nid dans la haie ouest est vérifiée mais n'est pas rapportée dans le registre d'observations. C'est le premier cas de reproduction sur le biotope. La famille complète est vue le 16 août.

Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : un en vol le 4 janvier. L'absence de passage automnal a été constatée partout en France.

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : il y a 20 hivernants. Quelques oiseaux sont vus tardivement au printemps (10 le 16/5, 1 le 8/6) mais il peut s'agir de migrateurs. Quelques bandes de moins de 6 individus sont vues ensuite entre le 15/8 et le 8/11.

Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : un couple le 8 avril, un individu le 1er novembre. S'agit-il de migrateurs ou d'erratiques ?

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : un oiseau au printemps, les 13 et 14 mars ; deux ensemble à l'automne, le 11 novembre.

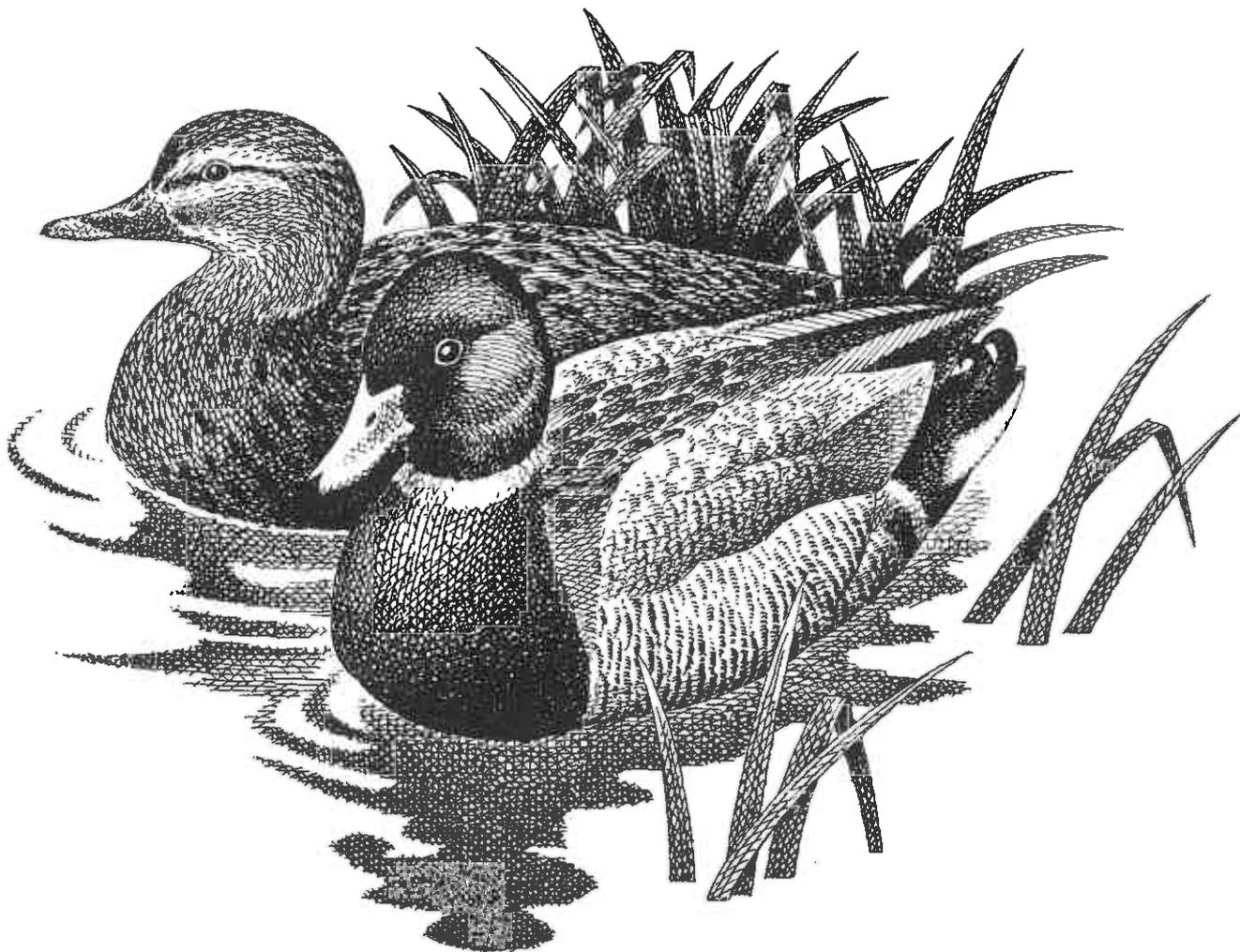
Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)* : 1 le 4/1, 2 le 2/3, 4 le 13/3,..., 2 couples le 8/4,..., 3 couples le 8/5 (nicheurs). A l'automne, 2 le 4/10, 3 les 1 et 11/11.

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : premier le 5 avril. La nidification sur le biotope n'est pas établie. A noter un petit dortoir début septembre sur l'îlot ouest (avec un Bruant des roseaux). Aucun oiseau tardif.

Références

SIBLET J. Ph. (1999a).- Première observation seine-et-marnaise du Héron crabier (*Ardea ralloides*).
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 75 : 33.

SIBLET J. Ph. (1999b).- Troisième observation régionale du Bécasseau tacheté (*Calidris melanotos*).
Bull. Ass. Natur. Vallée Loing 75 : 111.



BRYOLOGIE

BRYOLOGIE A MONTIGNY SUR LOING : EXCURSIONS AU LONG-ROCHER ET RESTANT DU LONG-ROCHER, dirigées par Pierre FESOLOWICZ, Odette AICARDI et Michel ARLUISON les 16 mars 1996 et 23 novembre 1997.

A l'occasion d'une des premières sorties printanières de l'année 1996, c'est un groupe fort d'une soixantaine de personnes (!), appartenant tant aux Naturalistes parisiens qu'à L'ANVL, qui s'assemblait devant la gare de Montigny sur Loing (77) pour se diriger vers le "Restant du Long-Rocher" et s'adonner à la bryologie sous un soleil resplendissant. Au rendez-vous de l'automne 97, une quarantaine de personnes prenaient à nouveau le départ en direction du "Long-Rocher" avec une "météo" tout à fait honorable pour la saison. Dans les deux cas l'enthousiasme des participants ne fut jamais déçu puisque de nombreuses espèces rares étaient au rendez-vous. Nous décrivons successivement les différentes espèces de mousses et d'hépatiques rencontrées sur les deux itinéraires qui s'enchaînent fort heureusement.

I - Dans Montigny

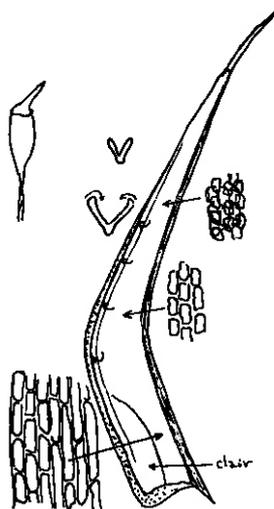
1) Sur le talus empierré de la voie ferrée, nous revoyons avec plaisir le **Cétérach officinal** (*Ceterach officinarum* ou *Asplenium ceterach*) peu abondant du fait d'un nettoyage intempestif, accompagné par la Doradille fausse-capillaire (*Asplenium trichomanes*), plus commune. Les mousses et hépatiques sont également très nombreuses et nous observons sur les pierres calcaires :

Hépatiques :

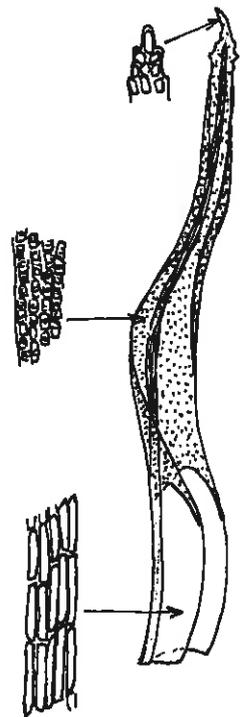
Lophocolea bidentata
Porella platyphylla

Mousses :

Anomodon viticulosus
Barbula revoluta
Bryoerythrophyllum recurvirostre
(=*Didymodon rubellus*) (fig. 1)
Didymodon insulanus (= *Barbula vinealis*)
Didymodon luridus (= *Barbula trifarius*)
Schistidium apocarpum (= *Grimmia apocarpa*)
Tortula muralis fr.
Tortula ruralis fr.



2 - *Grimmia commutata*

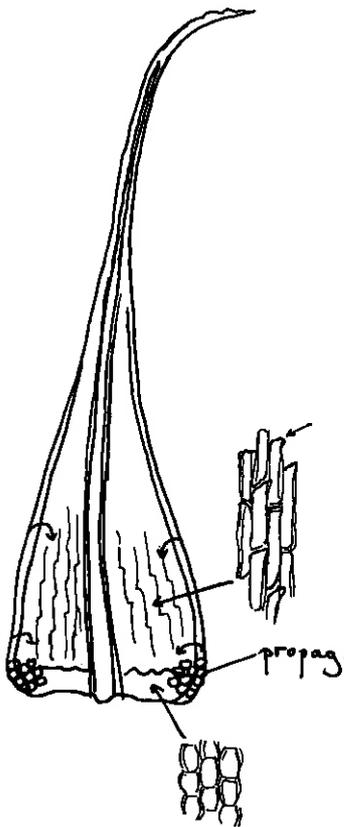


1 - *Didymodon rubellus*

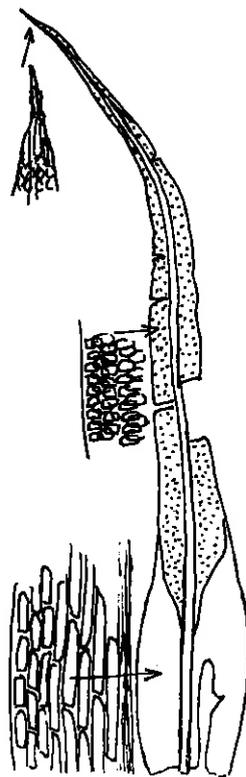
2) Plus loin, la rue conduisant du viaduc à l'orée de la forêt nous permet d'observer *Grimmia commutata* (= *G. ovalis*) (voir figure 2 ci-dessus) et *Tortula intermedia* sur les tuiles couvrant le fait d'un mur.

3) Dans le virage de la route menant au lieu-dit "Les Trembleaux", les talus calcaires ombragés nous montrent une riche collection de mousses comprenant :

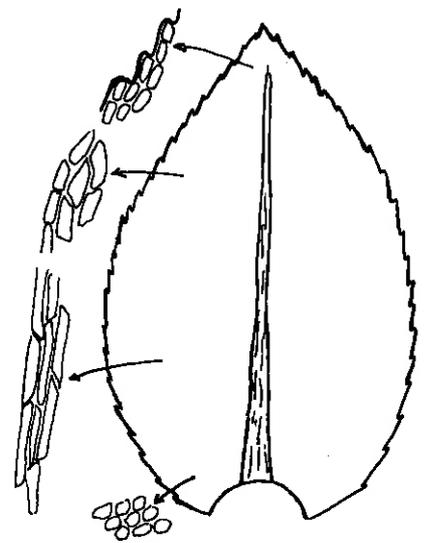
- | | |
|--|---|
| <i>Barbula convoluta</i> | <i>Dicranella varia</i> (fig. 3) |
| <i>Bryoerythrophyllum recurvirostre</i>
(= <i>Didymodon rubellus</i>) fr. (fig. 1) | <i>Encalypta streptocarpa</i> |
| <i>Bryum capillare</i> | <i>Eurhynchium striatum</i> |
| <i>Bryum erythrocarpum</i> | <i>Eurhynchium hians</i> (fig. 4) |
| <i>Camptothecium lutescens</i> (abondant) | (= <i>Oxyrrhynchium swartzii</i>) |
| <i>Campylium calcareum</i> fr. | <i>Fissidens taxifolius</i> |
| <i>Ctenidium molluscum</i> | <i>Pottia lanceolata</i> fr. |
| | <i>Rhynchostegiella tenella</i> fr (fig. 1) |
| | <i>Tortella fragilis</i> (fig. 5) |



3 - *Dicranella varia*



5 - *Tortella fragilis*



4 - *Eurhynchium hians*

4) Sur les sables soufflés recouvrant le calcaire d'Etampes, nous observons, au contraire une flore forestière plus acidophile comprenant les hépatiques et les mousses suivantes (dans un chemin creux) :

Calypogeia fissa
Diplophyllum albicans
Lophocolea heterophylla

Dicranum scoparium
Leucobryum glaucum
Mnium hornum
Polytrichum formosum

5) En empruntant une petite portion de la route de la Grande vallée, nous observons en mélange quelques grandes Hypnacées classiques mais spectaculaires telles que :

Pleurozium schreberi
Pseudoscleropodium purum

Rhytidiadelphus triqueter
Thuidium tamariscinum

II - Le Restant du Long-Rocher

1) En suivant le sentier de promenade Pr 11 de la cote 108,4 vers la grotte Beatrix, nous traversons d'abord un chaos de grès entrecoupé de fragments de lande à Ericacées ou l'on note *Erica cinerea* et *Hypnum cupressiforme* var. *ericetorum* (= *H. jutlandicum*) en abondance, ainsi que l'Alisier de Fontainebleau (*Sorbus latifolia*). Sur les grès ombragés, nous observons aussi les Bryophytes suivants :

Hépatiques :

Bazzania trilobata (fig. 6)

Cephaloziella divaricata (fig. 7)

Diplophyllum albicans

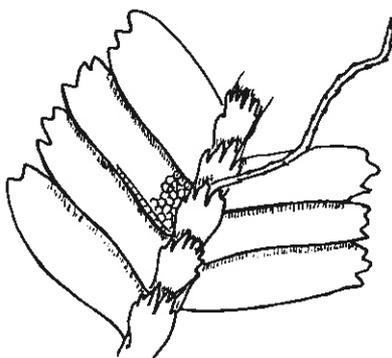
Lepidozia reptans (fig. 19)

Mousses :

Aulacomnium androgynum

Campylopus flexuosus

Tetraphys pellucida (fig. 8)

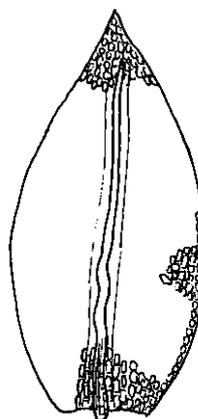


6 - *Bazzania trilobata*



7 - *Cephaloziella divaricata*

2) Plus loin, la surface de la petite platière où se situe la grotte Béatrix porte de curieux rochers caverneux en relief qui demeurent les seuls témoignages de l'existence d'une couche de grès calcaires plus friables au dessus de la dalle de grès siliceux actuelle. Comme à la Roche-Eponge, ces grès calcaires portent alors :



8 - *Tetraphys pellucida*

Frullania tamarisci (Hépatique)
Didymodon insulanus
 (= *Barbula cylindrica* var. *vineale*)
Hylocomium proliferum
Neckera complanata
Tortella tortuosa
Weisia controversa

3) Près de la grotte Béatrix, les petites mares à sphaignes (*Sphagnum cuspidatum*) abritent aussi la mousse *Drepanocladus fluitans*, alors que de nombreux petits Crustacés Copépodes sont observés dans les trous d'eau des grès.

4) A partir de la grotte Béatrix, le "Sentier de l'Enfer" traverse un nouveau chaos de grès exposé au nord. Les rochers siliceux puis calcaireux nous livrent de nombreuses espèces de mousses et hépatiques orophiles à affinités montagnardes. Nous observons en particulier :

Ptéridophytes :

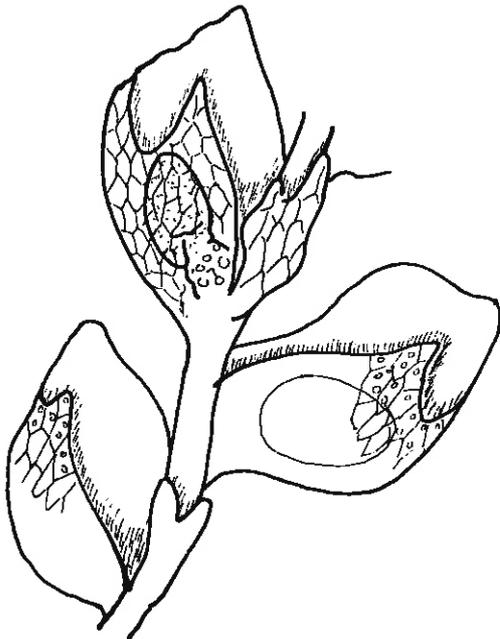
Asplenium trichomanes
Dryopteris carthusiana
(=*Polystichum spinulosum*)

Hépatiques :

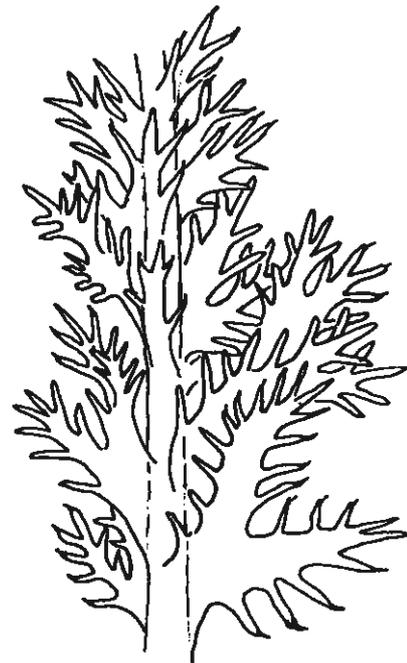
Barbilophozia attenuata
Bazzania trilobata
Frullania tamarisci
Lophozia ventricosa
Microleujenea ulicina (fig. 9)
Plagiochila asplenioides
Porella laevigata
Ptilidium ciliare (fig. 10, photo 33)
Tritomaria exectiformis (fig. 21, photos 31-32)

Mousses :

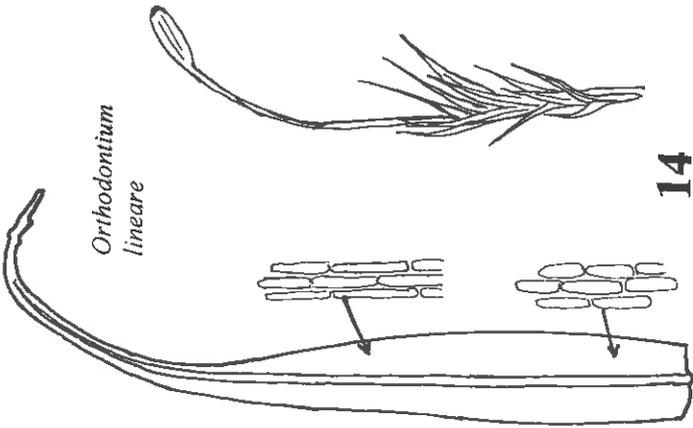
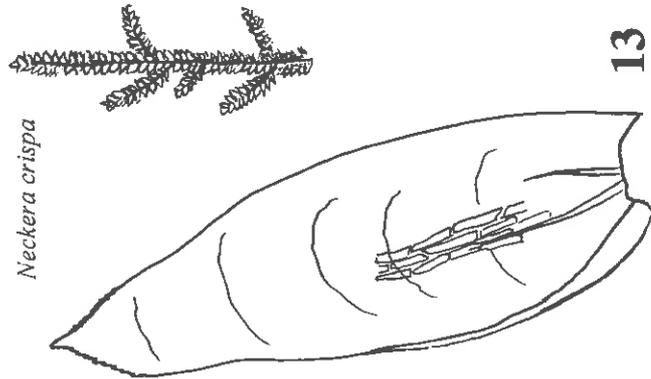
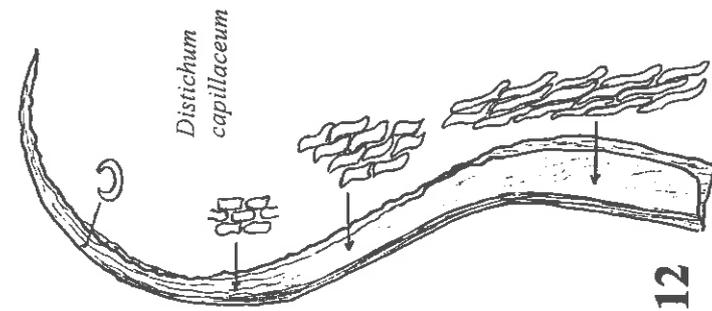
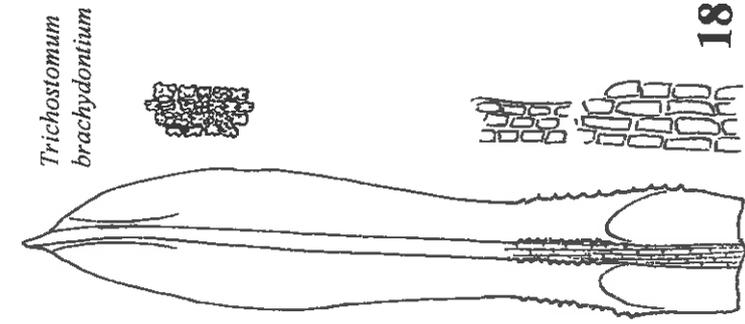
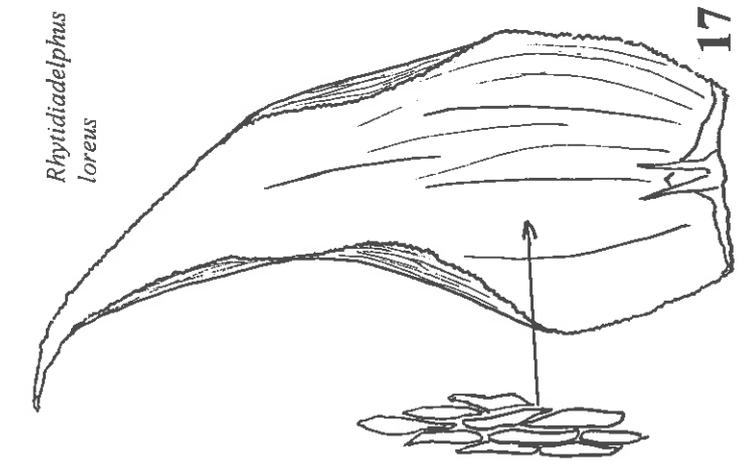
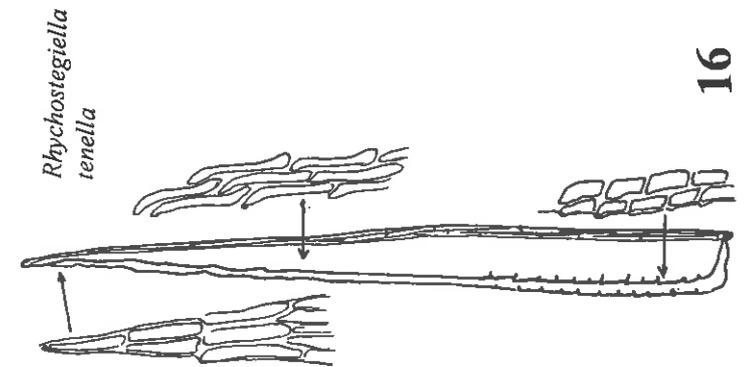
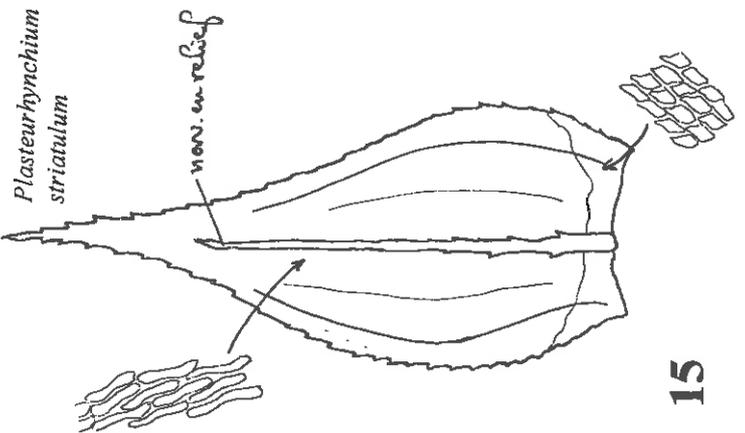
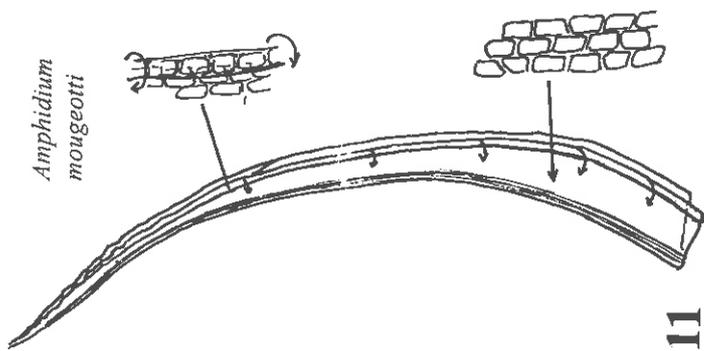
Amphidium mougeotti (fig. 11)
Barbula convoluta
Bartramia pomiformis fr.
Ctenidium molluscum (abondant)
Distichum capillaceum fr. (fig. 12)
Encalypta streptocarpa
Isoetecium myosuroides
Neckera complanata
Neckera crispa (abondant) (fig. 13)
Orthodontium lineare fr. (fig. 14)
Plasteurhynchium striatulum (fig. 15)
Rhycostegiella tenella (fig. 16)
Rhytidadelphus loreus (fig. 17)
Tortella tortuosa
Trichostomum brachydontium (fig. 18)



9 - *Microleujenea ulicina*



10 - *Ptilidium ciliare*



III - Le Long-Rocher

1) Fond de la Vallée aux Chatons (bornage)

Sur les bords du chemin éclairé traversant une lande boisée à *Erica cinerea*, les talus de sables siliceux et la base des troncs de bouleaux ou de hêtre nous permettent d'observer :

Hépatiques :

Lepidozia reptans (fig. 19)

Lophocolea heterophylla

Mousses :

Aulacomnium androgynum

(capsules et propagules)

Campylopus flexuosus

Campylopus introflexus (abondant)

Dicranoweisia cirrhata fr.

Hypnum cupressiforme var *ericetorum*

Orthotrichum lyellii

Pleurozium schreberi

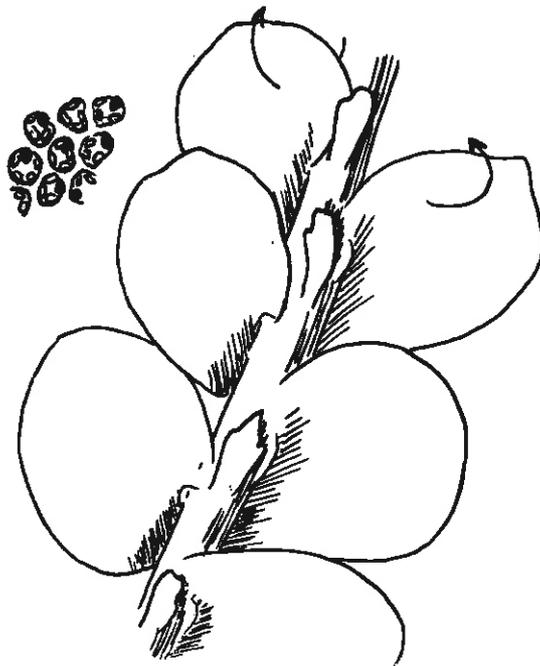
Polytrichum formosum fr. (abondant)

Polytrichum juniperinum fr.



19 - *Lepidozia reptans*

2) **Route de Varsovie:** A cet endroit, les rochers gréseux à mi-ombre abritent plusieurs hépatiques rares et des mousses intéressantes :



20 - *odontochisma denudatum*

Hépatiques :

Anastrophyllum minutum

(=*Sphenobolus minutus*)

(fig. 22, photos 27-28)

Bazzania trilobata (Fig. 6)

Frullania tamarisci (tronc)

Odontochisma denudatum

fig. 20, photos 29-30)

(figure et photo: propagules)

Lophocolea bidentata

Tritomaria exectiformis

(fig. 21, photos 31-32)

Mousses :

Campylopus flexuosus

Campylopus introflexus (abondant)

Dicranoweisia cirrhata fr. (abondant)

Dicranum scoparium fr.

Hedwigia ciliata (= *H. albicans*) abondante

Leucobryum glaucum fr. (sur grès)

Pleurozium schreberi

Polhia nutans

Rhacomitrium lanuginosum

Thuidium tamariscinum

3) Route de Varsovie, face nord du Long-Rocher

Dans ce chaos gréseux ombragé-humide, nous observons :

Hépatiques :

Lepidozia reptans (fig. 19)
Diplophyllum albicans (abondante)
Metzgeria furcata (tronc de hêtre)
Scapania nemorosa (abondante)
Tritomaria exectiformis (fig. 21, photos 31-32)

Mousses :

Leucobryum glaucum (sur grès)
Orthotrichum lyellii (tronc de hêtre)

Ptéridophytes :

Dryopteris carthusiana
 (= *Polystichum spinulosum*) abondant



21 - *Tritomaria exectiformis*

4) Route du Roi de Pologne

Cette partie de l'itinéraire traversant un nouveau chaos de grès siliceux nous livre quelques espèces remarquables, en particulier *Chimaphila umbellata* (une Pirole introduite) et une hépatique rare que nous revoyons pour la seconde fois. Par ailleurs, l'ombre et la forte humidité de cette face nord font que les mousses communes deviennent envahissantes et recouvrent le sol et les rocher d'un épais tapis:

Hépatique :

Anastrophyllum minutum
 (= *Sphenolobus minutus*)
 (fig. 22, photos 27-28)

Mousses :

Bartramia pomiformis fr.
Bryum capillare
Ceratodon purpureus
Brachythecium rutabulum
Hypnum cupressiforme var *ericetorum* (abondant)
Hypnum cupressiforme var *mammillatum*
Mnium hornum (sur grès)
Pleurozium schreberi (abondant)
Rhytidiadelphus triqueter
Tetraphys pellucida (fig. 8)



22 - *Anastrophyllum minutum*

5) Route du long-Rocher :

Dans cette large avenue ouverte en Chênaie-Hêtraie acidophile, les troncs lisses des hêtres portent souvent deux Hépatiques : *Metzgeria furcata* et la minuscule *Microlejeunea ulicina* (fig. 9).

De plus, une rareté est découverte sur une souche: l'Hépatique à feuilles *Nowellia curvifolia* (Fig. 23, photo 34). Sur le sol sableux, nous notons aussi *Atrichum undulatum* (Polytrichacées) et *Plagiomnium affine*.

6) Route des carrières :

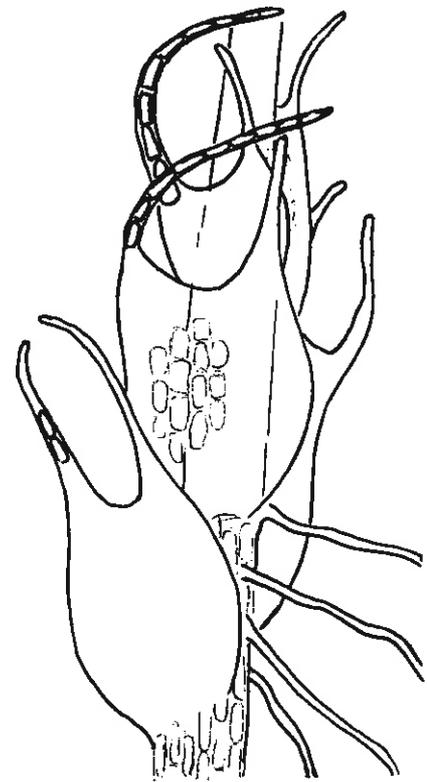
A ce niveau, l'escalade d'un chaos de grès en face nord nous permet d'observer quelques espèces supplémentaires de mousses et hépatiques, avec en particulier *Cynodontium bruntoni*, espèce à la fois subatlantique et submontagnarde :

Hépatiques :

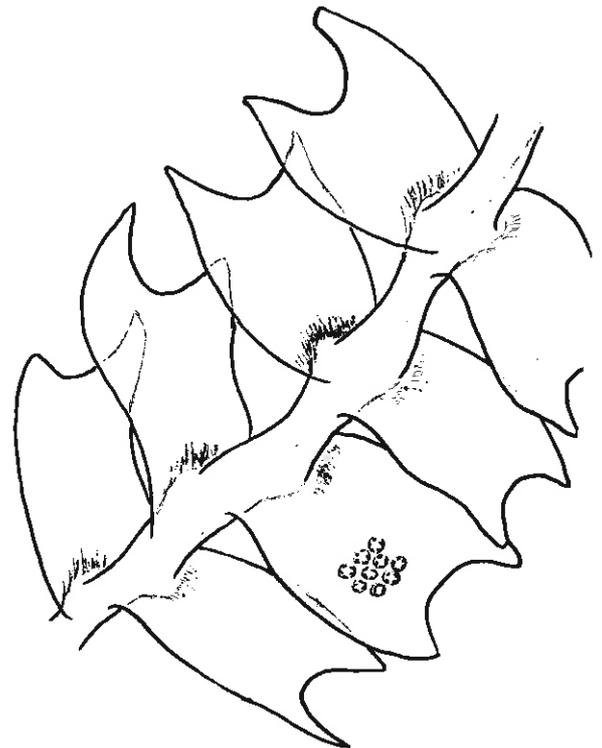
- Bazzania trilobata* (fig. 6) abondante
- Cephaloziella divaricata* (fig. 7)
- Lepidozia reptans* (fig. 19) abondante
- Lophozia ventricosa* (fig. 24)

Mousses :

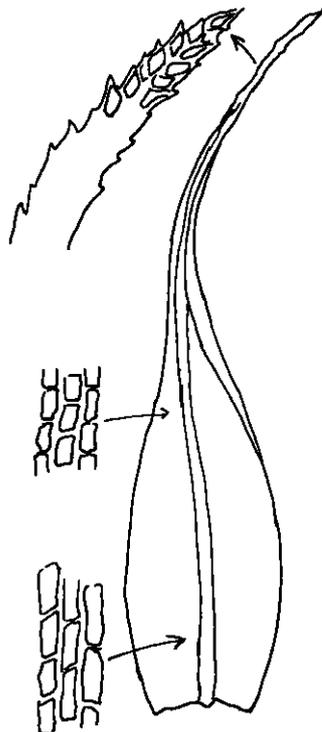
- Cynodontium bruntoni* fr. (fig. 25),
- Hylocomium splendens* (= *H. proliferum*)
- Isoetecium myosuroides*
- Pleurozium schreberi*
- Rhytidiadelphus triqueter*
- Tetraphys pellucida* (fig. 8)
- Ulota crispa* (sur une branche)



23 - *Nowellia curvifolia*



24 - *Lophozia ventricosa*



25 - *Cynodontium bruntoni*

7) Platière du Long-Rocher :

Sur la dalle gréseuse peuplée de molinie et de bouleaux, une partie plus humide est envahie par les sphaignes. Nous y observons:

Aulacomnium palustre

Racomitrium heterostichum fr. (fig. 26)

Sphagnum cuspidatum

Sphagnum palustre

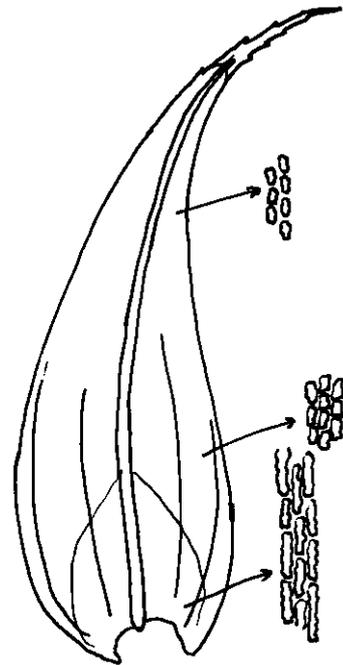
8) Route de la Grande vallée :

A ce niveau, le retour par le chemin du bornage, établi sur de sables calcaireux, nous montre encore quelques tapis de:

Barbula convoluta

Brachythecium albicans

Pleurochaete squarrosa

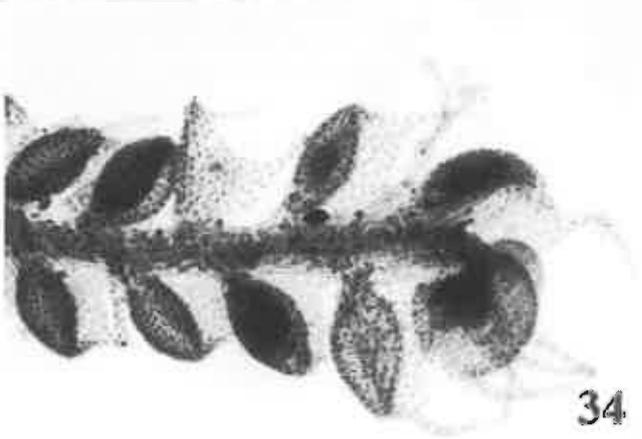
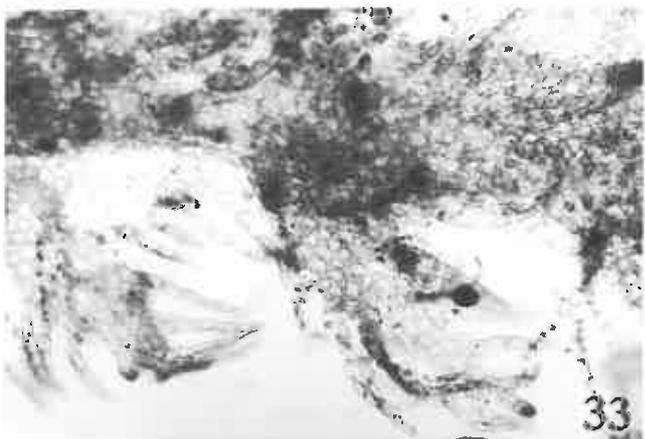
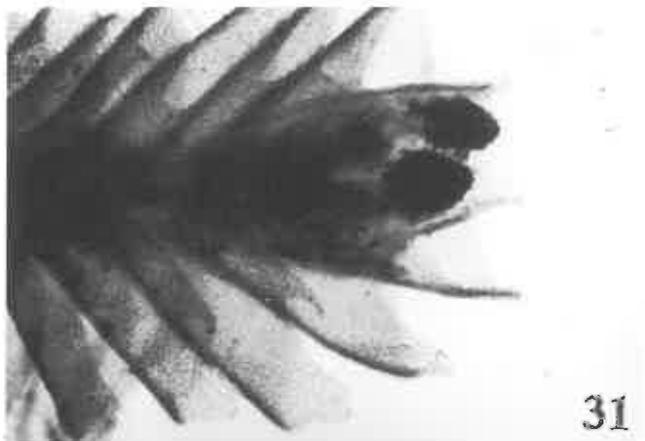
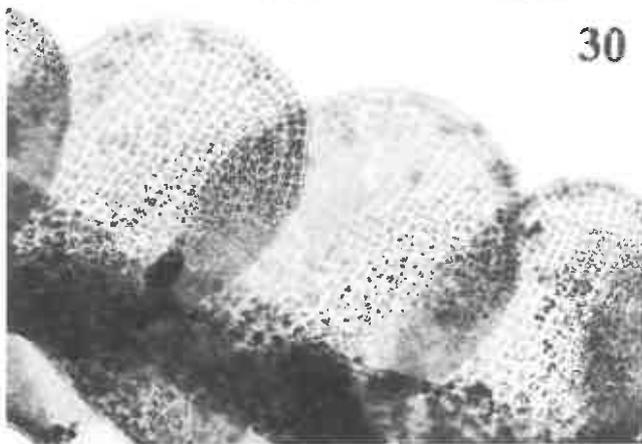
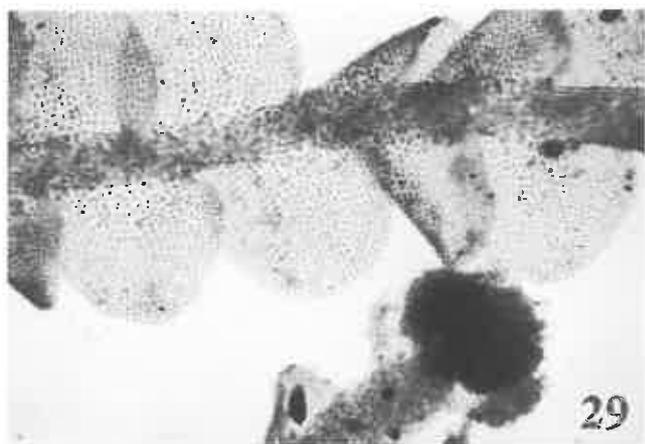
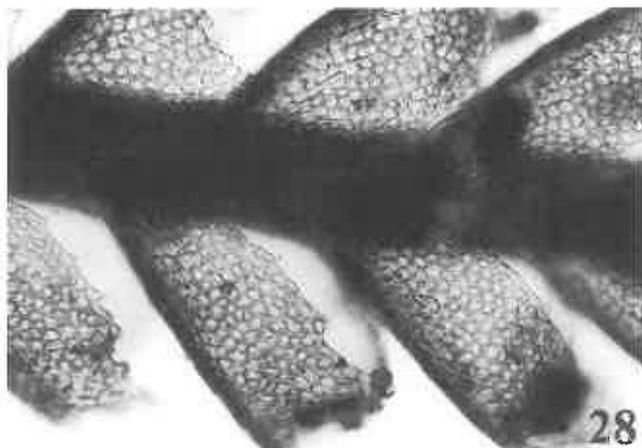


26 - *Racomitrium heterostichum*

CONCLUSION

Le bilan des deux sorties effectuées à Montigny-sur-Loing, au Long-Rocher et Restant du Long-Rocher, s'avère extrêmement satisfaisant puisque nous avons retrouvé la plupart des espèces de mousses et hépatiques intéressantes ou rares observées par Gaume cinquante ans auparavant dans le premier de ces sites (Gaume, 1933a). Parmi celles-ci, nous signalerons particulièrement la présence des hépatiques *Anastrophyllum minutum* (= *Sphenolobus minutus*), *Microlejeunea ulicina*, *Odontochisma denudatum*, *Ptilidium ciliare* (voir Gaume, 1933b), de *Nowellia curvifolia* espèce nouvelle pour la région, et les mousses *Amphidium mougeotti* et *Distichum capillaceum* car ce sont des montagnardes typiques appartenant à la flore orophyte et boréale eurosibérienne et américaine (Gaume, 1947). Ces espèces remarquables sont accompagnées par des plantes circumboréales et submontagnardes telles que *Bazzania trilobata*, *Porella laevigata*, *Bartramia pomiformis*, *Cynodontium bruntoni*, *Grimmia commutata*, *Hedwigia ciliata*, *Neckera crista*, *Racomitrium lanuginosum*, *Racomitrium heterostichum*, *Rhytidiadelphus loreus*, *Tetraphys pellucida* et *Tritomaria exectiformis* (Gaume, 1931, 1932? 1935, 1936, 1947).

Par ailleurs, nous rappellerons que nous avons retrouvé d'autres espèces montagnardes ou submontagnardes dans diverses stations de la forêt de Fontainebleau ces dernières années, celles-ci comprenant notamment: *Anastrophyllum hellerianum*, *Antitrichia curtispindula*, *Blepharostoma trichophyllum*, *Diplophyllum obtusifolium*, *Dicranum majus*, *Dolichotheca silesiaca*, *Frullania fragilifolia*, *Orthodicranum montanum*, *Plagiothecium undulatum*, *Platygyrium repens*, *Rhodobryum roseum*, *Trichocolea tomentella* et *Ulota americana* (voir bulletins ANVL des années 1990). Nombre de ces espèces croissent dans des stations humides et froides rappelant leur biotope de prédilection, dans les anfractuosités des grès siliceux, sur le bois pourri et parfois les écorces. De même, les grès calcaireux



LEGENDES DE LA PLANCHE

Figures 27-28 : *L'Anastrophyllum minutum*, anciennement *Sphenolobus minutus*, est une espèce circumboréale orophile de la famille des Lophozodiacées (Jungermanniales acrogynes). On la rencontre surtout dans le Massif Central, en Bretagne et en Normandie mais elle est rare à Fontainebleau (Gaume, 1933b; Augier, 1966). Dans cette forêt, elle a déjà été trouvée par Gaume au Long-Rocher et dans d'autres sites du même type (Gaume, 1933a). Cette petite hépatique croît sur les rochers et la terre acide, dans les chaos ombragés. On la reconnaît à ce que le limbe de la feuille est émarginé et plié en deux parties symétriques qui portent trois courtes dents.

Figures 29-30 : *Odontochisma denudatum* est une hépatique à feuilles de la famille des Odontochismacées, proche des Céphaloziacées. C'est une espèce principalement montagnarde, rare à Fontainebleau (Gaume, 1933b). Dans notre région, elle aime les parois de grès fraîches et ombragées, l'humus acide et les bois pourris (Augier 1966). Elle a déjà été observée par Gaume au Log-Rocher (1933a). Elle se caractérise par des feuilles arrondies et entières, non décurrentes sur la tige. les parois cellulaire du limbe sont épaissies aux angles et les cellules contiennent de volumineux oléocorps. x 30 et x 80.

Figures 31-32 : *Tritomaria exectiformis* appartient à la famille des Lophozodiacées, elle aussi. C'est une espèce principalement montagnarde et subalpine, assez commune en France. Elle croît sur les rochers siliceux ombragés et la terre argilo-sableuse humide, en forêt (Augier, 1966). Cette hépatique à feuilles se reconnaît à l'absence d'amphigastres, et aux feuilles insérées obliquement et divisées en 3-4 lobes terminés par une dent. x 30 et x 80.

Figure 33 : *Ptilidium ciliare* (Ptilidiacées) est aussi une hépatique montagnarde, très rare en plaine, qui se développe sur la terre acide, dans les landes et en forêt. Gaume la signale au Long-Rocher et en plusieurs endroits de la forêt de Fontainebleau (1933a, b). Nous l'avons retrouvée dans le « Restant du Long-Rocher » sur les rochers gréseux couverts d'humus. Chez cette plante, la feuille est divisée en plusieurs lobes assez larges et bordés de longs cils qui lui donnent un aspect tout à fait caractéristique. x 60.

Figure 34 : *Nowellia curvifolia* est une hépatique de la famille des Céphaloziacées. C'est une espèce de l'étage montagnard ouest-européen, rare en plaine et n'ayant pas été observée en forêt de Fontainebleau même à notre connaissance. C'est une petite plante (2cm) aux feuilles ovoïdes dont la base forme un sac gonflé et dont le bord supérieur est prolongé par deux grands cils. x 50.

portent des mousses et hépatiques tout aussi intéressantes telles que: *Distichum capillaceum*, *Neckera crispa*, *Plasteurhynchium striatulum*, *Rhychostegiella pumila*, *Trichostomum brachydonium*, et *Tortella humilis* sur la terre calcaire.

Ainsi, nous remarquerons que la végétation évoluant et l'ombrage étant devenu extrêmement important au Long-Rocher (du fait du développement des Hêtres en particulier), une partie des espèces remarquables semble s'être déplacée vers le « Restant du Long-Rocher » à l'ouest, bien que les grès y apparaissent moins calcaires au nord. Quoi qu'il en soit, la beauté des sites et les découvertes ou redécouvertes effectuées dans la région de Montigny nous incitent à poursuivre nos prospections dans cette partie de la forêt pour réactualiser les listes de cryptogames rares dressées par nos aînés.

REFERENCES

- Augier J.** (1966).- *Flore des bryophytes*. Editions Lechevalier : Paris (702p).
- Doignon P.** (1948).- Bryoflore des grès calcaireux du massif de Fontainebleau. *Rev. Bryol. Lichenol.* 17 : 47-52.
- Doignon P.** (1955).- Flore des mousses de la plaine française. In : La forêt de Fontainebleau. Recherches sur son sol, sa faune, sa flore. *Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing*, fascicule 12 : 5-44.
- Duclos P.** (1927).- Catalogue des Muscinées de la vallée du Loing et de la forêt de Fontainebleau. *Travaux des Naturalistes de la Vallée du Loing*, fascicule 1 : 19-73.
- Gaume R.** (1931).- Notes bryologiques sur la forêt de Fontainebleau. I. *Revue Bryologique* 3 : 105-118,
- Gaume R.** (1932).- Notes bryologiques sur la forêt de Fontainebleau II. *Revue Bryologique et Lichénologique* 4 : 37-43.
- Gaume R.** (1935).- Notes bryologiques sur la forêt de Fontainebleau III. *Revue Bryologique et Lichénologique* 8 : 61-69.
- Gaume R.** (1936).- Notes bryologiques sur la forêt de Fontainebleau IV. *Revue Bryologique et Lichénologique* 9 : 123-126.
- Gaume, R.** (1933a).- Une excursion bryologique au Long-rocher (forêt de Fontainebleau). *Bull. Assoc. Nat. Vallée Loing* 16 : 77-81.
- Gaume, R.** (1933b).- Contribution à l'étude des Hépatiques de la forêt de Fontainebleau. *Bull. Assoc. Nat. Vallée Loing* 16 : 148-156.
- Gaume, R.** (1947).- L'élément montagnard dans la flore muscinale parisienne. *Rev. Bryol. Lichenol.* 16 : 49-53.

HISTOIRE

LEGENDES ET COUTUMES DE QUELQUES MEGALITHES DE LA VALLEE DU LUNAIN

par Richard LEBON

*Pour Pierre Glaizal et cette fois à Alain
Bénard, pour leur aide et leur soutien.
Qu'ils en soient tous deux remerciés.*

Il subsiste dans la vallée du Lunain plusieurs pierres auprès desquelles se pratiquaient autrefois différentes coutumes propitiatoires, liées à des vœux de mariage et à divers rites curatifs. On en dénombre quatre sur les six encore debout au début du siècle. Ce sont : *La Pierre Frite*, *la Roche aux Epingles*, *la Pierre aux Aiguilles*, situées sur le territoire de Nanteau-sur-Lunain et, sur la commune de Treuzy-Levelay, *la Roche à Blain* ; et les deux *Roches Saint Barthélémy*, aujourd'hui détruites.

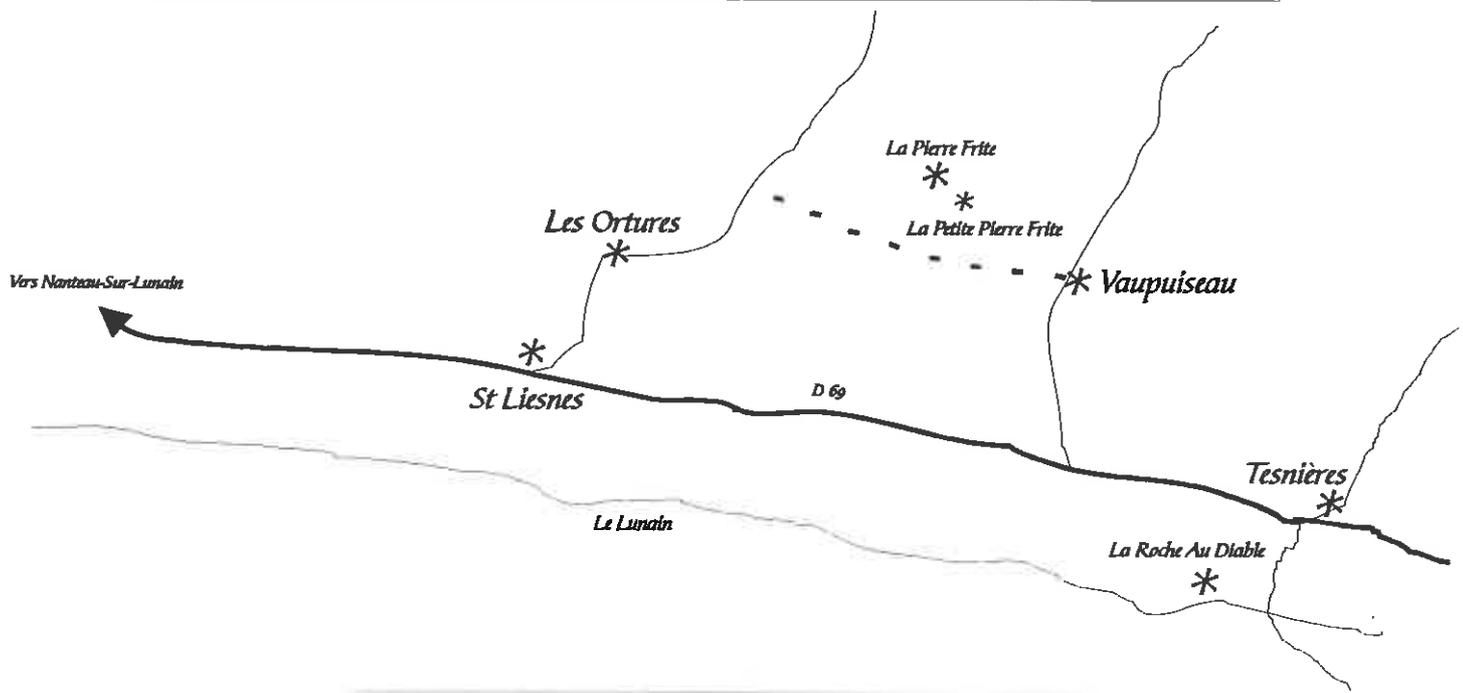
Examinons-les de plus près :

La Pierre Frite, *Fritte* ou *Fite*, (du latin *Petra Fixa* : pierre fichée en terre) encore appelée *Quille de Dieu* (19), *Quille du Bon Dieu*, ou *Pierre Clouée*, *Pierre-Fiche*, *Pierre-Qui-Fuit* (24), considérée généralement comme le plus beau menhir de la Seine et Marne, est un grès de 4,20m de hauteur, dressé à la limite de Nanteau et de Villemaréchal, sur les hauteurs dominant les Ortures. Sa surface rugueuse est constellée de cavités et de trous creusés naturellement. La plupart de ces excavations renferment un gros clou de fer enfoncé profondément. Cette curiosité est le résultat de la pratique d'un ancien rite d'enclouage qui selon Armand Viré, s'est perpétué jusqu'au début du siècle, il en sera question plus loin.

Il existait une autre pierre appelée *la Petite Pierre Frite*, plantée à une centaine de mètres au sud-est de la précédente et dont la taille hors du sol avoisinait le mètre. Son intérêt en tant qu'élément indissociable du légendaire à laquelle elle est attachée suffisait à l'évoquer, nous reparlerons de cette légende plus bas. Aucune fouille n'ayant été faite lors de son enfouissement, on ignore s'il s'agissait d'un bloc naturel en place ou érigé de main d'homme. Certains habitants de Nanteau pensent encore aujourd'hui que *La Petite Pierre frite* était le dernier vestige d'un *cromlech* dont le grand menhir aurait été la pierre centrale. Gênant la culture, elle a été renversée et enterrée par le propriétaire du champ entre la fin du XIXème siècle et le début du XXème.

Plusieurs légendes concernant ces pierres ont été rapportées par différents auteurs, à différentes époques. La plus commune, mais peut-être la moins ancienne, relate que « *la Pierre Frite* a été dressée à cet endroit pour signaler la tombe d'un général mort au temps des grandes guerres. » Cette légende semble donc assez récente car elle doit sûrement son origine à l'abbé Béraud qui, le premier en 1822, a avancé l'hypothèse, pour justifier la présence de *la Pierre aux Couteaux* de Diant, que ce menhir était un monument militaire érigé pour commémorer la bataille que se sont livrés vers 599 les descendants de Clovis sur les hauteurs de Dormelles (5).

Par la suite en 1829 et cette fois-ci sous la plume de Michelin, l'interprétation de l'abbé se trouve légèrement modifiée, mais l'auteur s'en inspire et explique que *la Pierre Cornoise* de Thoury-Férottes a été élevée sur la tombe d'un général mort durant la bataille citée plus haut (22). Nous approchons doucement, mais sûrement, de la version définitive puisqu'en 1906 Armand Viré nous apprend à son tour que « cette opinion a été depuis partagée par un historien



La Pierre Frite (Nanteau-sur-Lunain)

de Moret, l'abbé Pougeois, qui traite de fables toutes les inventions des « modernes pétrologues » et qui regarde les menhirs de Diant, Thoury-Férottes, Dormelles et Ecuelles, comme les tombeaux des généraux tués pendant la bataille de Dormelles » Armand Viré poursuit en concluant : « Ils (les paysans) prétendent que tous les menhirs de la contrée sont les tombeaux « d'un général du temps des guerres » (...). » (33)

La *contrée* s'étend-elle jusqu'à Nanteau-sur-Lunain ? A première vue il semblerait que ce soit le cas, car en un demi siècle à peine, la légende inventée par l'abbé Béraud et reprise par Michelin, paraît avoir circulé dans toute la vallée de l'Orvanne, s'ajoutant ou se substituant peut-être même à d'autres, pour finir par déborder et atteindre au final la vallée du Lunain. Si bien que lorsque Doigneau interroge un berger au sujet de la *Pierre Frite*, aux environs des années 1870, celui-ci déclare effectivement que « c'est le tombeau d'un général (...) il est mort là, du temps des grandes guerres et on l'y a enterré (...). » (11)

Une seconde légende citée il y a à peine trente ans par Paul Bailly révèle que Gargantua de passage dans la région « entre Paley et Villemaréchal creuse le Lunain, vide sa hotte à la butte de Trin, mais en chemin, perd quelques cailloux...: la *Godiche* et le *Palet* de Villecerf, le menhir de la *Pierre Droite* à Ecuelles, le *Dolmen de la Pierre Louve* à Episy et à Villemaréchal (...) la célèbre *Pierre Frite* (...). » (1). La *Pierre Frite* serait donc une pierre de tradition liée au folklore de Gargantua. En revanche nous avons perdu la trace de la *Petite Pierre Frite*, et il faudra attendre quelques années avant que celle-ci (sans aucune raison d'ailleurs) soit réhabilitée dans un ouvrage plus récent où Paul Bailly la rajoute à la liste des « cailloux perdus » par le géant. (2)

C'est au début du vingtième siècle que Paul Bouex rapporte une seconde version quasiment identique: « Gargantua entreprit un jour de creuser un nouveau lit au Lunain et de transporter sur son dos les déblais pour former la montagne de Train. Des pierres tombèrent de sa hotte trop pleine et formèrent *Pierre Louve* ou *Pierre Lourde* ! *Roche du Sault*, *Cheminée haute*, etc. (...) » (7) Cette fois-ci l'auteur ne fait mention ni de la petite ou de la grande *Pierre Frite*. Est-ce un oubli ? une négligence de sa part ? cette légende lui a-t-elle été transmise intégralement ? il est difficile de faire la part des choses surtout lorsqu'on se confronte à la tradition orale et à moins que derrière cette énumération incomplète se cachent nos deux pierres, le mystère de leur absence ou de leur présence dans l'histoire reste entier.

La dernière légende, la plus connue en fait, et sans doute très ancienne selon Armand Viré (33), comporte de nombreuses variantes observables essentiellement parmi les noms des protagonistes. « Saint George, saint Pierre ou saint Eloi..., se promenant un jour vers la vallée du Lunain, rencontra Satan et lui proposa de lui jouer au palet toutes les âmes récoltées dans la journée. La partie acceptée, le saint dresse une quille sur le plateau (la *Pierre Frite*). il lance ensuite son palet qui va tomber à une faible distance de la quille (la *Petite Pierre Frite*), tandis que Satan, trahi par la fortune et d'ailleurs combattu par Dieu du haut des cieux, laissa tomber son palet dans la vallée, à plus de 1500 mètres de la quille, non sans marquer dessus l'empreinte de ses cinq doigts crochus (la *Roche au Diable*) . Cette dernière pierre est un magnifique polissoir (...) » (33).

Edmond Doigneau cite cette légende avec quelques différences : « Le Diable voulant jouer au palet, prend un gros bloc de grès et le plante sur la hauteur où nous le voyons aujourd'hui (La *Pierre Frite*). Puis il passe de l'autre côté de la vallée et va se placer sur la colline opposée, dans la direction du hameau de Guerlot, à 2,000 mètres environ du but. Selon les uns, sa majesté infernale jouait seule; suivant les autres, elle avait pour partenaire ou plutôt pour adversaire son éternel et tout-puissant antagoniste, le génie du bien, le bon Dieu. (...) Les deux adversaires saisissent chacun un rocher; le bon Dieu lance son palet qui va tomber près du but (c'est la *Petite Pierre Frite*, dont on voit la relation avec le Grand menhir). Maître Satan, toujours présomptueux, prend une roche beaucoup plus volumineuse. Mais, soit maladresse,

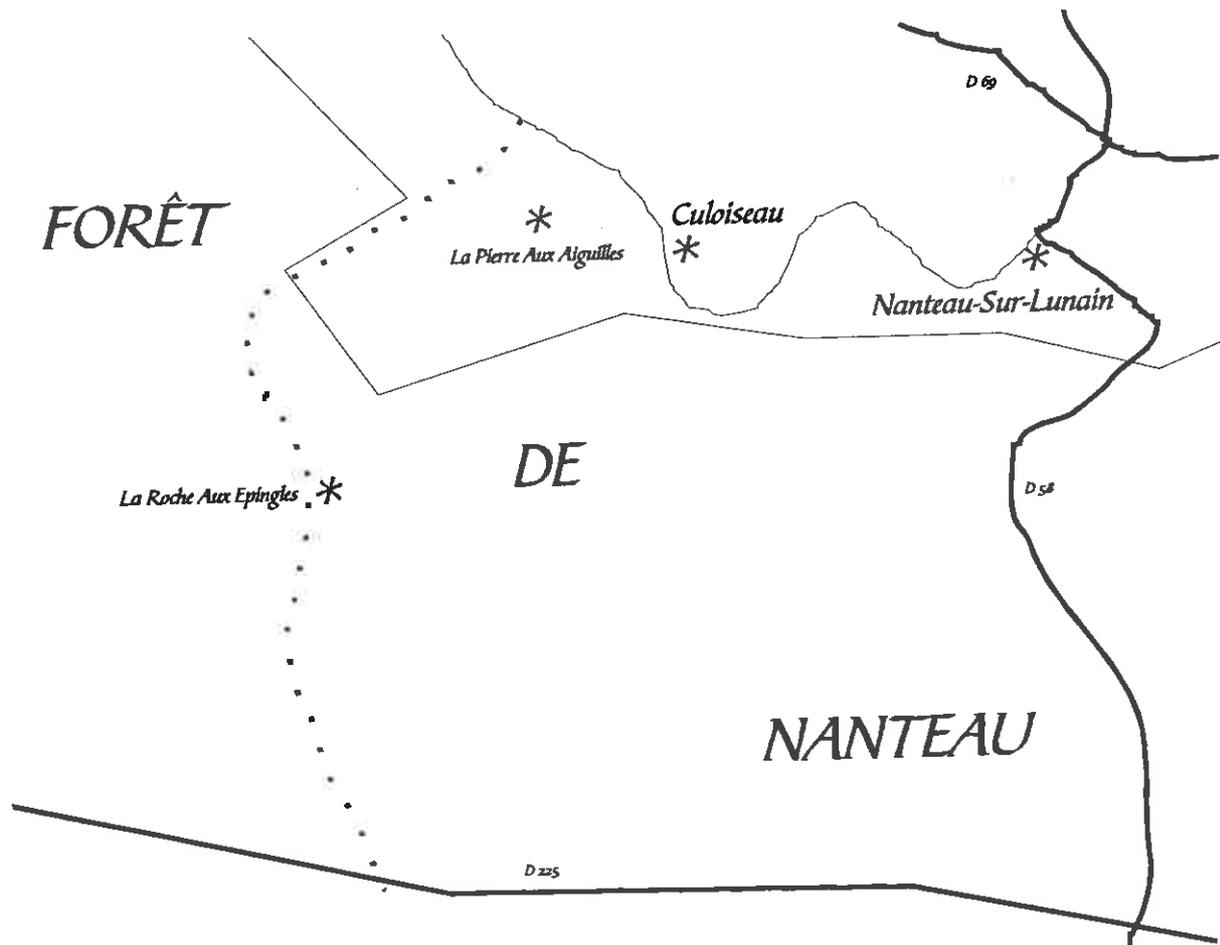
accident ou défaut de vigueur, il sent son gros palet s'échapper de sa patte crochue. Il serre plus fortement ses griffes, entre lesquelles le palet glisse. Mais il a beau faire, sa roche ne franchit même pas la vallée, elle va s'enfoncer dans la prairie, au bord du Lunain, où elle est encore, et l'on peut voir sur le grès les quatre empreintes profondes que ses ongles y ont creusées et qui ne permettent pas le moindre doute sur l'authenticité du récit (...). » (11)

Il est facile de voir, en dehors de quelques distinctions (le nombre d'entailles sur le palet de Satan diffère d'un auteur à l'autre; il y a en réalité quatre rainures de polissage), que ces deux histoires sont pratiquement similaires. Il en est de même pour chacune des différentes versions existantes, où il est toujours établi que *la Pierre Frite* sert de quille aux joueurs, *La Petite Pierre Frite* de palet au saint ou à Dieu, et le beau polissoir néolithique de *la Roche au Diable*, de palet à Satan. Notons à ce propos que dans plusieurs légendes, le Diable est assimilé ou désigne parfois Gargantua. Cette substitution assez courante, est souvent le fruit de l'un des procédés d'évangélisation institué par l'église : la Diabolisation ou l'annexion d'une divinité ancienne au profit d'une figure démoniaque ou terrifiante, inspirée des terreurs Chrétiennes. Quoiqu'il en soit si cette opération se révèle juste dans le cas de notre *Pierre Frite*, elle nous rapproche des deux légendes citées plus haut et la classe en tant qu'élément probable de la géographie Gargantuine.

Une dernière légende, voisine des deux précédente, quoique moins accessible à première vue, a été rapportée par C.Kh Iablokoff : « Le Diable se désespérant de ne pas avoir trouvé d'âmes à saisir, s'assit sur la colline et vit de loin le menhir de *la Pierre Frite* : par rage il cherche à l'abattre (...). » (17) Cette fois-ci aucun défi n'est à relever, mais le Diable demeure toujours le grand perdant de l'histoire et *la Pierre Frite* est encore là pour nous le démontrer.

La Roche aux Epingles, d'après Paul Bouex, est citée fréquemment en tant que lieu-dit dans les ventes anciennes. En 1644, on la trouve alors sous le nom de *Roche à l'Espingle*. (21) Cette roche naturelle toujours visible de nos jours, est placée sur un talus entre *la Porte aux Loups* et *la Fosse aux Loups*, dans la forêt domaniale de Nanteau et ne doit pas être confondue avec *la Pierre aux Aiguilles*, qui se trouve à un peu plus d'un kilomètre au nord-est de celle-ci. Malherbe nous apprend que : « c'est une roche vrillée par des trous profonds à orifice évasé : d'autres trous sont accolés à une rainure. Elle doit son nom peut-être à ces cavités qui ont vaguement l'aspect d'énormes épingles, ou bien elle était le lieu de pratiques superstitieuses. La Roche aux épingles a 3 mètres de hauteur avec 4 mètres et 2m50 pour les faces. La face sud-ouest est plate et garnie de trous (...). » (21) Doigneau ajoute que « c'est une roche de grès qui mesure plus de 20 mètres cubes, disposée là naturellement comme tout le massif de rochers qui entoure la Grande Fosse et qu'on ne peut prendre pour une pierre levée (...). » (11) Ses formes sont harmonieuses quoique imposantes, onctueuses parfois comme une crème minérale pétrifiée. Sa surface blanchie et lavée par les pluies semble couverte à plusieurs endroits de plaques écailleuses évoquant la peau d'un saurien, formation typique de certaines roches de la Forêt de Fontainebleau. Aucune légende n'a été rapportée au sujet de cette pierre.

Sa voisine, *la Pierre aux Aiguilles* est, elle, un véritable menhir. Selon Paul Bouex, « elle mesure 1m75 de haut, 1m60 de largeur et 0m60 d'épaisseur à la base. Elle est placée à 400 mètres des maisons de Culoiseau et du gué du Lunain (...) c'est un grès dur, qui paraît avoir été descendu des rochers situés à un demi kilomètre de là. La grande face, méplate, orientée Nord-Ouest, sud-est présente une douzaine de gros trous cylindriques, mesurant de 0m02 à 0m05 de diamètre, sans aucun fragment ou fiche métallique. L'autre côté est bombé, le maximum d'épaisseur du bloc étant au centre, ce qui donne à ce menhir, vu de profil, l'aspect d'un énorme grattoir néolithique (...). » (7). La version ancienne de Doigneau n'apporte rien de supplémentaire si ce n'est que pour lui « elle se trouve à 200 mètres environ des maisons de Culoiseau, au milieu d'un petit vallon nommé la Vallée Clairiette (...) et que ce bloc ne porte, malgré son nom, aucune aiguille, ni cavités pour les recevoir (...). » (11) Cette révélation à de quoi surprendre, car si *la Pierre aux Aiguilles* se trouve bien dans la Vallée Clairiette, l'une de



La Roche aux Epingles (Nanteau-sur-Lunain)



La Pierre aux Aiguilles (Nanteau-sur-Lunain)

ses faces présente réellement une série de trous nettement visibles, dont un qui la transperce de part en part, et à moins qu'ils n'aient été creusés pendant la période séparant les deux observations, ce qui est peu probable, il est plutôt curieux que Doigneau les ignore totalement. Tout comme la précédente, aucune légende n'est attachée à ce menhir.

Même si nous avons affaire à des roches bien distinctes, il n'en reste pas moins que de nombreuses incertitudes règnent autour de la véritable identité de ces mégalithes, et on est en droit de se demander si à une certaine époque il n'y a pas eu à leur propos quelques confusions, échanges, substitutions ou inventions de coutumes et de noms. Ce dont on est sûr c'est que chaque auteur s'entend pour dire qu'elles ont dû être l'objet de certaines observances superstitieuses, observances auxquelles nous nous intéresserons plus tard.

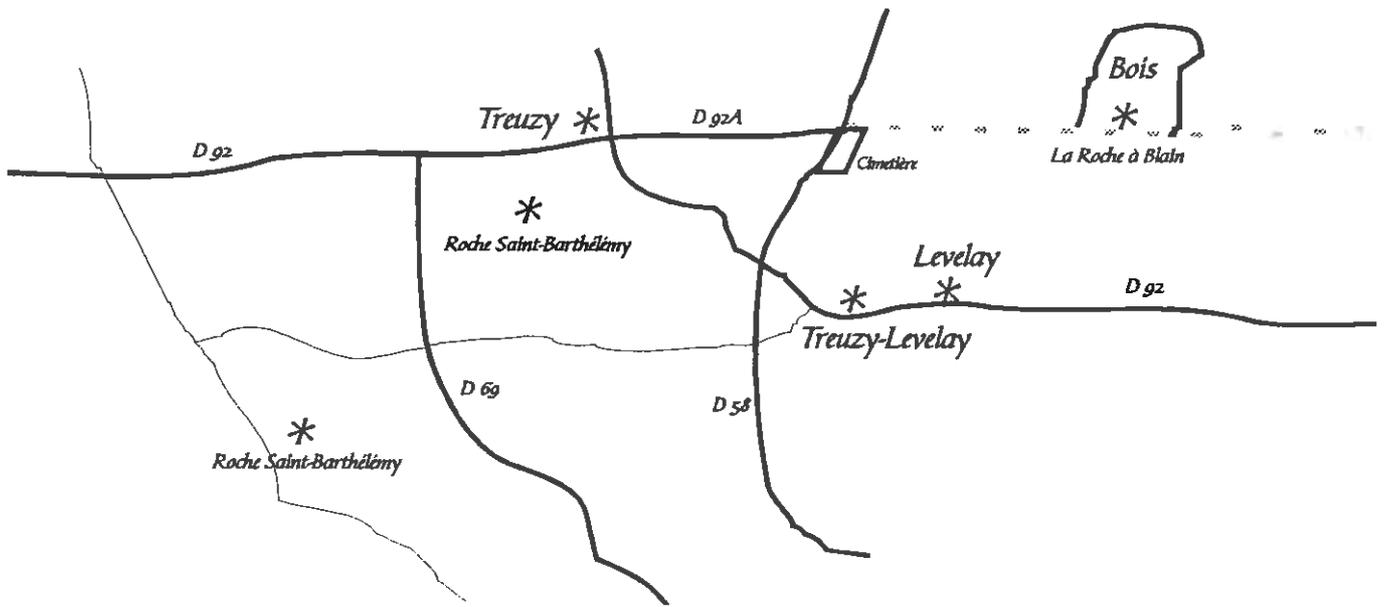
La Roche à Blain ou *Blin* est le dernier monument de la liste que l'on peut encore observer aujourd'hui. Ce petit menhir est situé sur la commune de Treuzy-Levelay, dans une parcelle boisée, au lieu-dit: *La Roche Blain*. Laissons Paul Bouex nous le décrire : « c'est une plaque de conglomérat caverneux teinté fortement en brun ou en jaune, qui se trouve aux environs, déposé sur l'argile plastique, qui a été fichée verticalement. Elle mesure 1m80 de haut, 2m20 de long et 0m60 d'épaisseur; le grand côté, orienté Ouest-Est, fait face aux hauteurs de Levelay. *La Roche à Blin* (ou *Roche à Blain*) n'a pas d'histoire, mais quelques-uns de ses cavités renferment de gros clous de fer (...). » (7)

C'est cette dernière précision qui depuis a fait dire à plusieurs auteurs que, même si « aucune tradition n'est relatée, (...) la présence des clous laisse supposer des pratiques voisines de celles concernant la *Pierre Fritte* (...). » (4), « mêmes pratiques (d'enclouage) à la *Roche à Blin*, le menhir de Treuzy-Levelay, voisin de la *Pierre Frite*, dont les cavités naturelles renferment aussi de gros clous de fer (...). » (17) Mais oublions pour quelques instants la question de ces pratiques. Penchons-nous plutôt sur le nom de notre pierre, car si aucune légende ne la concerne directement, ce dernier pourrait être néanmoins l'ultime témoin d'anciennes traditions.

En effet les mythologues Français, comme Dontenville, considèrent que le mot *Blain* ou *Blin* ne serait pas nécessairement une contraction de l'ancien français: *belin* (mouton, bélier), mais puiserait plutôt son origine dans le nom de Bel, Belen ou Belenos, le dieu solaire Gaulois. Pour ce dernier qui a relevé de multiples preuves de l'antique présence de cette divinité dans notre pays à travers la toponymie, le folklore, les éléments linguistiques et historiques : « il est de fait que sur toute l'étendue de notre territoire, l'ancien dieu Gaulois s'est concrétisé en Belin (...) autant de « Belins » qui ne sortent pas du Roman de Renart et ne doivent rien à son mouton (...). » (12) Il cite même notre *Roche à Blin* à plusieurs reprises dans différents ouvrages, comme faisant partie de la géographie de Belenos et de Gargantua, dont la filiation a été adoptée provisoirement et jusqu'à de plus amples informations, par ceux de la Société française de Mythologie.

Pour Ernest Nègre, auteur de la toponymie générale de la France, preuves à l'appui le nom du dieu Gaulois Bélénos, outre les Baulne, Beaune, Blennes, Bellenave, Belleneuve, aurait donné Blain. (23), (15). Plus récemment encore Françoise Leroux et J. Guyonvarc'h nous apprennent que « la forme la plus remarquable, celle qui prouve le mieux la grande extension de Belenos sur le continent, et sa persistance tenace à travers les siècles, en dépit de la christianisation et de la romanisation de la Gaule, est le français dialectal « belin »= « sorcier, enchanteur », qui à défaut d'autre preuve, a conservé un sens et une forme qui rappellent de très près l'antique divinité Gauloise...On le retrouve dans quelques thèmes toponymiques en « Belin, Blin ou Blain » (...). » (20)

A l'opposé de cela Jan de Vries nous explique dans son ouvrage que « Belenus n'avait pas un domaine très étendu. Terullien note que chaque province avait son dieu et que chez les



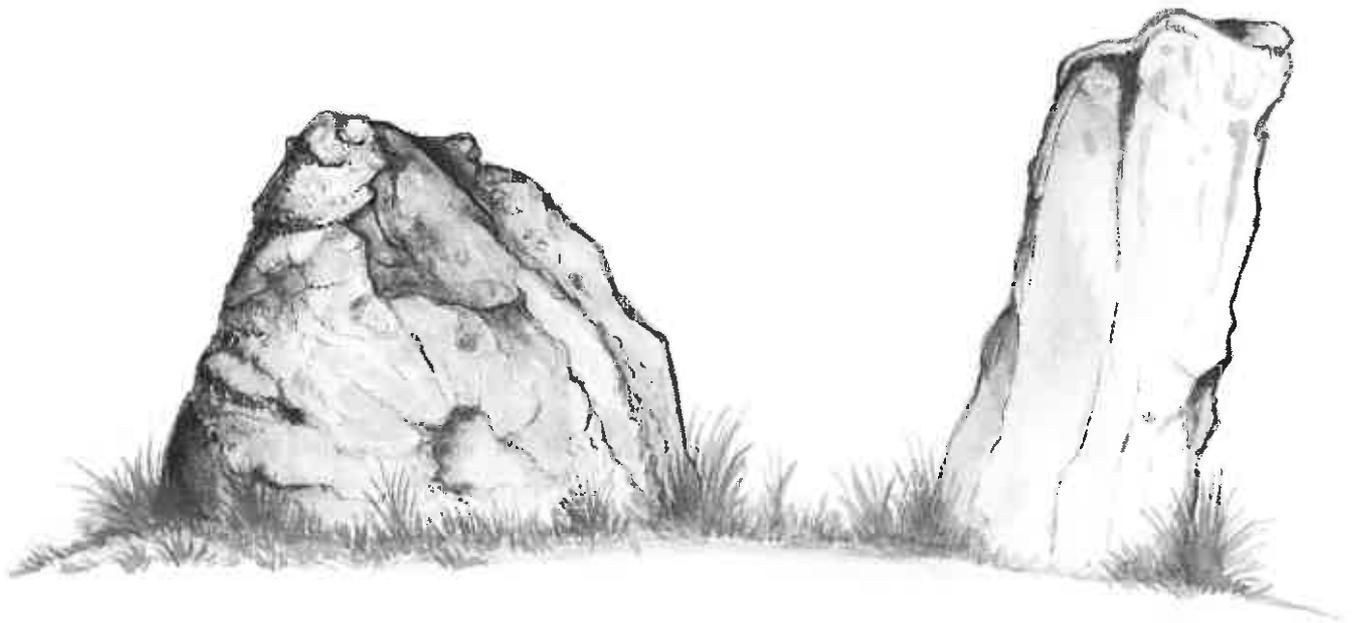
La Roche à Blain (Treuzy-Levelay)

Noriques c'était Belenus. Hérodien qui vivait à la même époque, raconte qu'en Aquilée, Belen était tout particulièrement vénéré et qu'on l'y assimilait à Apollon. Les inscriptions confirment qu'il a eu ses adorateurs dans les pays des Alpes de l'est. Mais ailleurs aussi : des inscriptions de l'Italie du nord et du sud de la Gaule lui sont dédiées (...) il semble que ce culte ait été surtout éminent chez les Ligures ; je doute fort cependant, que des noms géographiques comme Beaune prouvent qu'il a été adoré dans toute la Gaule (...). » (18)

Paul Bailly à son tour, nous apprend également que : « la racine Bal qui transparaît dans les toponymes, comme Baune, Baulnes, Beaune, Balan, Baleine, Blin, peut se croiser avec Bel (hauteur), Baille (prairie) et il est difficile d'affirmer la présence du culte de ce dieu en des points bien précis, sauf s'il y a eu des fêtes et des manifestations mémorables (...). » (2) . Et à Pierre Glaizal d'ajouter: « (...) lorsqu'il s'agit des noms de lieux, il est présomptueux de conclure catégoriquement à l'origine mythologique: et pourtant une simple légende attachée à une source et à une colline présente parfois (...) un enchevêtrement complexe de réminiscences folkloriques, historiques et religieuses de diverses époques, avec parfois des éléments très archaïques. Une manière d'approcher tant soit peu la vérité est l'accumulation des exemples. Dans le cas des toponymes évoquant Belenos (...) il n'est pas difficile, sans s'éloigner de St-Valérien de plus de trente ou quarante kilomètres de trouver de nombreux exemples (...). » (13)

Où est notre vérité dans tout cela ? Il existe bien un lieu-dit : *le Midi du Bois Blin*, situé à un peu plus d'un kilomètre à l'Est de notre pierre, ainsi que d'autres comme ceux de la *Beaubellerie*, *le Champ du Ballet*, sur la commune de Villemaréchal, et ceux de *la Vigne des Blins*, *l'Orme à Belliot* (Paul Sébillot note à ce propos que d'après la Notice Archéologique de l'Oise (Graves 1834) il y avait dans ce département 253 arbres vénérés dont 74 ormes (25)) sur le territoire de Paley. Tous sont cités par Paul Bailly comme étant des endroits rappelant le dieu Bel. (1) Malheureusement, et il en est de même avec notre menhir, nous n'avons aucun élément susceptible de confirmer la garantie d'une telle parenté. En fait, nous pouvons seulement signaler ces diverses informations qu'à titre de possibilités ou en tant qu'hypothèses non négligeables. D'ailleurs, on ne les utilisera que dans un but évocateur, sans tenter toutefois d'y appuyer notre raisonnement. Il faut bien garder en mémoire que l'espace de recherches dans lequel nous évoluons demeure instable et parsemé d'embûches, l'imagination n'étant pas la moindre. Dans l'absolu il serait bon de trouver la preuve archéologique, comme l'a faite au siècle dernier, à proximité du village de Sainte-Sabine (Côte-d'Or) « un cultivateur qui découvrit en labourant son champ, » à quelques dizaines de mètres au nord d'une pierre nommée *Perronbel ou Porronbel*, roche qui aurait été consacrée au dieu Gaulois Belen: *Perron* = pierre, *Bel* = Belenus, et qu'on disait tombée du ciel ou du soleil, « une statue d'Apollon (équivalent romain de Belenos) et une vingtaine d'ex-voto, ainsi que des débris de colonnes, des pièces romaines, etc. (...) » (16), (31) et peut-être qu'alors nous pourrions en apprendre un peu plus sur la véritable origine du nom de notre pierre, en attendant prenons-nous à rêver un peu...

Les Pierres (ou Roches) de Saint-Barthélémy « étaient situées sur la commune de Treuzy-Levelay; elles sont toutes deux détruites maintenant. L'une était placée au lieu-dit la Vallée de treuzy (...) M. Billard qui l'a enfouie en 1910, me dit n'y avoir rien remarqué d'extraordinaire. C'était un bloc de conglomérat caverneux (grès cliquart, comme la Roche à Blain ?) d'environ 1m20 de hauteur et de 1m20 de base (...). » (7) « Or, les villageois étaient très attachés à cette pierre; dans un premier temps, le cultivateur (M. Billard) prétendit l'avoir enterrée, puis pour se faire pardonner, il dut faire ériger à ses frais, une croix en fer forgé, dans la montée de l'église (...). » (24) « La deuxième, que Ed. Doigneau compare à la grossière borne d'un champ, se dressait sur la rive opposée du lunain, à mi-réage entre ce ruisseau et le chemin de Launoy à Culoiseau, sur la limite de Nanteau, à 500 mètres de la Pierre aux Aiguilles (...). » (7). Ces deux pierres placées sous le patronage de Saint-Barthélémy, ne sont les actrices d'aucune légende, mais étaient sujet à des rites communs à toutes les pierres évoquées précédemment, il est temps à présent de lever le voile et de les examiner de plus près.



Reconstitution approximative des deux roches Saint-Barthélémy
d'après les descriptions de Doigneau (Dessins Richard LEBON)



Polissoir de La Roche au diable

Où l'on décrit les différentes observances liées à ces pierres

Soyons clairs : en dehors des pratiques que la tradition orale atteste à la *Pierre Frite* et aux deux *Roches Saint-Barthélémy*, celles attribuées à la *Pierre aux Épingles*, la *Pierre aux Aiguilles* et à la *Roche à Blain* sont douteuses, même si, pour cette dernière, la présence de clous apporte une preuve indirecte d'un tel usage. Déjà, vers la fin du XIX^{ème} siècle, Doigneau s'étonnait : « Pourquoi ces noms de Pierres aux aiguilles, aux épingles, ont-ils été donnés à ces roches sans épingles ni aiguilles ? Personne n'a pu me le dire ; mais cette dénomination appliquée aussi aux clous du grand menhir (la *Pierre Frite*) me paraît avoir pour origine commune une de ces croyances superstitieuses, dont toutes les pierres levées ont été l'objet à une époque très rapprochée de nous. Il est probable qu'en venant planter un clou dans la grande pierre, pendant telle saison, à une certaine heure, en prononçant certaines paroles cabalistiques, on espérait obtenir la guérison d'une maladie ou la réussite d'une entreprise. Ce sont autant d'ex-voto (...). » (11)

Il semble que cette hypothèse, à l'image des interprétations fantaisistes de l'Abbé Béraud, soit devenue au fil du temps une réalité car certains auteurs, comme Lecotté, ou plus récemment encore Plancke et Iablokoff, s'inspirant plus ou moins les uns des autres, affirmeront par la suite que des rites de fichage ou de dépôt d'aiguilles étaient effectivement pratiqués auprès de la *Pierre aux Épingles* et la *Pierre aux Aiguilles* (17), (19), (24) alors que finalement nous n'en avons aucune certitude.

En ce qui concerne la *Pierre Frite*, la coutume d'enclouage paraît avoir été relatée pour la première fois par Viré en 1906. Ce dernier nous dit qu'« il n'y a pas beaucoup d'années que les paysans venaient encore clandestinement y amener (à la *Pierre Frite*) des animaux et même des gens malades. On faisait trois ou sept fois le tour de la pierre en prononçant des formules « qui n'étaient plus comprises » de ceux qui les employaient. Puis on fichait dans la pierre un clou que l'on cassait au ras du trou, ou bien auquel on suspendait certaines fleurs (verveine et euphorbe principalement) ou des boulettes de terre (...). » (33) D'après la Compilation des mégalithes de Seine et marne la « *Pierre Frite* avait comme tous les mégalithes de la région la propriété de guérir les animaux qui tournaient autour, de « fixer » le mal (particulièrement celui de dents) des humains qui y plantaient un clou (...). » (24) « Quant aux clous, ils serviraient, » selon Lecotté, « à suspendre certaines fleurs (verveine, euphorbe) ou des boulettes de terre, pour « fixer » le mal, ou aux jeunes gens qui viennent les y enfoncer dans la croyance que cette action les fera marier promptement (...). » (19)

Dans un article écrit en 1940, le Docteur M. Baudoin nous offre une toute autre interprétation de cette coutume d'enclouage. Il nous dit avoir connaissance de deux menhirs en grès, qu'on peut appeler des menhirs à clous et que « le premier est appelé la *Borne à Clous* de Douai (Nord), prise jusqu'à présent pour une borne du moyen-âge ou gallo-Romaine et qui est en réalité un ancien menhir en grès, transformé et percé de trous à clous (...) Mais cette pierre est d'une grande importance, car c'est elle qui donne l'explication véritable du vrai menhir intact à clous de la région de Nemours, la *Pierre Frite*, en la commune de Paley (sic)(S-et-M). Voici, d'après la légende de Douai, l'explication de la présence des clous: Si les chevaliers, revenant de la Guerre ou des croisades étaient encore capables d'enfoncer des Clous dans une pierre dure, ce qui forcément devait être un grès, c'est qu'ils étaient demeurés fidèles, sans doute à leur Seigneur ou à leur épouse. On ne spécifie pas le genre de fidélité au demeurant à Douai ! *Ce qui est très regrettable (...).* » (3)

Baudoin précise par la suite qu'il ne connaît que les légendes fréquemment rapportées à propos de la *Pierre Frite* et que pour lui, seule l'origine de ce rite est commun à ces deux mégalithes. (cf. plus bas) Ce qui sous-tend en fait que la coutume exercée par les chevaliers sur

la *Borne de Douai* ne s'applique pas fatalement à la *Pierre Frite*. Cependant, même si leur rapport dans la tradition est loin d'être évident, ce texte a au moins le mérite de signaler cette hypothèse, que l'on peut toutefois envisager avec certaines précautions.

Comme nous avons pu le constater, les légendes n'évoquent à aucun moment l'idée que des chevaliers se rendaient à la *Pierre Frite* pour prouver leur fidélité, néanmoins si l'on s'éloigne d'une dizaine de kilomètres au sud-est, on arrive au village de Vaux-Sur-Lunain. Hors, il se trouve que ce hameau est sous le patronage de Saint-Gengoult qui est le Patron des *mal mariés* et des *maris trompés*. Lecotté note que la « Dévotion locale est très ancienne et coïncide avec la fête du pays. En 1618, on y venait d'Egreville et de tous pays des environs (...) » et qu'il y a une « statue miraculeuse du saint et une fontaine fréquentée, réputée guérir les engorgements lymphatiques et les maladies d'yeux (...) » (19)

L'explication de Baudoin prend alors une connotation intéressante dans la mesure où elle a en écho la légende de Saint-Gengoult. Si l'on considère que cette coutume ne visait que l'infidélité entre époux et non la loyauté envers le Seigneur, il est tentant de se laisser aller au parallèle existant entre les deux. Bien entendu, ce rapprochement qui était à signaler n'engage à aucune affirmation de ma part ; d'un côté nous avons des chevaliers devant fournir la preuve de leur fidélité et à l'inverse, un Saint-Patron des maris cocufiés. Mais on peut s'imaginer aisément qu'à une lointaine époque, sous le couvert du saint, les maris soupçonneux allaient peut-être planter un clou à la *Pierre Frite* pour savoir si leur épouse leur était restée fidèle ou non.

Pour saisir l'importance de cette hypothèse, je signalerai une autre information qui m'a été transmise récemment par Pierre Glaizal, un éminent spécialiste du folklore mégalithique et légendaire de l'Yonne, qui nous apprend qu'« en remontant encore plus loin le Lunain, sur la commune de saint-Valérien, non loin du hameau des Frégers, une petite source déverse ses eaux dans cette rivière: on l'appelle la « Fontaine des Cocus ». Alors le Lunain serait-il aussi la rivière des cocus ? » (Lettre de Pierre Glaizal, datée du 14 mars 2000)

Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, rien ne permet aujourd'hui de certifier que la *Pierre aux Aiguilles* et la *Roche aux Epingles* avaient des pratiques similaires à celles de la *Pierre Frite*. On peut penser raisonnablement que c'était le cas, tant il est vrai que les noms sont assez révélateurs, toutefois la seule observance qui semble de mise est l'offrande ou le fichage d'aiguilles (dans le grès ?). L'auteur de la Compilation des Mégalithes de Seine et Marne atteste qu'« autrefois les jeunes gens y enfonçaient une épingle pour se marier promptement (...) » (24). Lecotté prétend également que cette coutume propitiatoire liée à des vœux de mariage et observée à la *Pierre Frite* était « pratiquée jadis à la Pierre aux aiguilles et à la Pierre aux Epingles, voisines (...) » (19)

La maigre, voir la quasi absence d'informations ne nous permet pas non plus à l'heure actuelle, d'attribuer véritablement à la *Roche à Blain* une quelconque pratique propitiatoire ou curative. Certes, à l'opposé des deux roches précédentes, l'existence des clous fichés dans ce menhir pourrait l'attester, mais on en dénombre seulement un peu moins d'une dizaine, ce qui est faible en comparaison de sa concurrente directe la *Pierre Frite* dans laquelle plus de 80 clous sont plantés. Rien ne nous autorise donc à penser avec certitude qu'une coutume identique à celle du grand menhir a pu s'exercer sur la pierre levée de Treuzy-levelay. En dépit de cela, si coutume il y avait, on peut facilement supposer que celle-ci était peut-être moins connue et de ce fait peut-être moins pratiquée. Ou alors s'agissait-il de clous plantés là par hasard ? ou par jeu ? Quoi qu'il en soit, on ne peut accuser personne d'avoir essayé !

Nos deux *Roches Saint-Barthélémy* « avaient la vertu de guérir certaines maladies des vaches et des chevaux; et il suffisait de faire faire plusieurs tours de la pierre à l'animal malade pour lui rendre la santé. En reconnaissance, le conducteur déposait sur la roche une menue pièce de monnaie, un liard, que les pauvres de la commune, dans leur tournée ordinaire,

venaient ramasser, après avoir fait à genoux une courte prière (...). » (11) Lecotté rapporte que « du pain était béni le jour de la Saint-Barthélémy et qu'il était donné ensuite aux animaux malades (...). » (19)

Apportons à présent quelques précisions sur ces différents rites :

Les rites d'enclouage

Les origines

Aujourd'hui, il serait vain de vouloir expliquer l'origine de ces pratiques médico-magiques qui, sur tout le territoire, n'ont jamais sûrement formé un ensemble homogène, ni même ordonné. Un fond de croyances anciennes, issu peut-être de périodes très reculées devait y tenir une place non négligeable, mais nous en savons pour ainsi dire rien. Il semblerait néanmoins que les premières traces de ces observances soient tout d'abord à relever sur les arbres, là où elles sont indiscutablement les plus nombreuses. En effet, jusqu'à une époque récente, les rites d'enclouage ou de fichage d'épingles dans le bois étaient plutôt fréquents, bien que s'inscrivant parfois à l'intérieur d'une série de coutumes totalement différentes.

Dendrolâtrie et pratiques d'enclouage dans le tronc des arbres

Paul Sébillot nous livre de nombreux cas et cite l'exemple « non loin d'Angers, d'un chêne nommé Lapalud, que l'on regardait comme aussi vieux que la ville et qui était couvert de clous jusqu'à la hauteur de dix pieds environ; un usage immémorial voulait que chaque ouvrier, charpentier, menuisier ou maçon qui passait près de ce chêne y ficha un clou. A Beines un vieil orme était l'objet d'une coutume apparentée: lorsque que les conscrits de Châblis partaient, leurs camarades et ceux de la conscription suivante les accompagnaient, tambour en tête et en chantant, jusqu'à Beines, qui est à six kilomètres. Arrivée devant l'orme, la troupe s'arrêtait; chacun des conscrits plantait dans l'arbre un clou qu'il avait fait fabriquer et qui souvent portait son nom; après quoi on buvait la dernière bouteille, on se donnait la dernière accolade et l'on se séparait. Si la tête cassait avant le retour du conscrit, on considérait qu'il lui arriverait malheur. (...)»

« Dans le Hainaut, derrière la chapelle Notre-Dame près de la Chapelle-lès-Hairlaimont, un vieil arbre est couvert de clous enfoncés jusqu'à la tête, par les voyageurs qui, en passant, se recommandent à la vierge. Deux vieux tilleuls à Gilly, près d'un calvaire, sont criblés de clous enfoncés par les pèlerins. (...) à la croix de Saint-Zé (Braine l'Alleud ; Belgique Wallonne) on enfonçait des clous à la fois dans la croix et dans les sapins qui l'avoisinaient; la croix ayant disparu, les offrandes aux arbres ont persisté (...) à Saint-Aaron, près de Lamballe (côte-du-nord), les jeunes filles désireuses de se marier plantent des épingles dans un vieil chêne (...). »

« Dans les Vosges, le clou qui avait fait le tour d'une dent malade était ensuite enfoncé dans le tronc d'un arbre avec la ferme volonté d'y clouer le mal à la même place. (...) »

« Dans la Hesbaye, province de Liège, des guérisseurs touchent la dent avec un clou et disent ensuite au patient de le jeter dans un arbre ; le mal doit disparaître à mesure que le clou s'enfonce (...). »

« Dans un village voisin de Liège une bonne femme qui guérissait à l'aide de prières superstitieuses, emmenait après l'opération son client dans le jardin et l'invitait à planter un clou dans un arbre, disant que le mal ne pouvait désormais le rejoindre (...). » (25)

Le docteur Paul Delaunay rapporte qu' « à Soleilmont près de Gelly, en Belgique, ceux qui veulent se débarrasser de la fièvre viennent planter un clou dans un tilleul géant, fort ancien (...). (10) »

Georges Vergnes, qui a relevé dans son ouvrage plus d'une centaine de formules magico-médicales, nous dévoile à son tour une recette employée dans le Berry contre le mal de dents: « Avec un clou, toucher la dent du malade, puis faire un signe de croix sur cette dent et aller planter le clou dans un tronc d'arbre ou dans la porte d'un voisin (...)» (32)

Où l'on revient à notre point de départ

Certes, ce n'est pas dans le cadre de ce texte que nous allons pouvoir résoudre le problème posé par l'origine de ces rites. La solution demanderait à elle seule des années de recherches et quand bien même nous le ferions, nous ne serions sûrement pas en mesure de la donner. En revanche nous pouvons plus raisonnablement laisser la parole au docteur Baudoin qui, dans un article écrit en 1940, tente de nous fournir l'explication de la véritable provenance de cette coutume d'enclouage : « Pour le célèbre Menhir de Seine-et-Marne, découvert à Paley par Doigneau et appelé *Pierre Frite* (...) l'origine des clous est la même: l'enclouage rituel dans le bois. Ce n'est donc pas le vrai Menhir de pierre, qui a donné l'idée d'enfoncer des clous de fer dans le monument, à l'âge du Fer (car au Bronze, on ne connaît rien de pareil, même en Afrique) ! C'est la connaissance cependant du vrai Symbolisme du Menhir, qui seule a pu faire éclore cette idée. A l'époque où l'on a imaginé, pour la Pierre, cette sorte d'ex-voto (début du fer, sans doute, vu les traditions Allemandes), on savait donc parfaitement encore ce qu'était un Menhir, en réalité, c'est à dire la représentation, en pierre, d'une divinité et d'une Statue ! Cette coutume, en réalité, dérive donc bien de l'Arbre-Divinité. Statue Totémique ! Et on connaît nombre de vieux arbres ainsi traités, récemment en Autriche et en Allemagne ! La coutume pour Nemours et Douai a donc été importée d'Allemagne à l'époque de Hallstadt sans doute, car elle est sûrement préromaine. Elle est liée d'ailleurs à celles des Arbres sacrés, auxquels alors on assimilait les Menhirs, en tant que statues de Bois (Arbres à clous de Belgique, Angleterre et Allemagne: Tilleul de Soleil Mont (Belgique), Arbre à épingles (Angleterre), Chevalier de Bois de Vienne, Tronc de Bois (ancien Mélèze sacré), le Paysan de Fer (Clous dans la cuirasse). On a donc eu l'idée de l'appliquer aux Statues de pierre, quand on les a trouvées toutes érigées et toutes prêtes à recevoir des clous, en raison de la nature même de leur roche, le Grès ! Le Grès friable de la région de Fontainebleau, en effet, se prêtait tout à fait à cette manifestation culturelle en somme. Les cupulettes, fausses, mais naturelles de ces Grès, ont d'ailleurs facilité et favorisé l'éclosion de la coutume, la moitié du trou à creuser étant déjà réalisée d'avance par les actions désagrégeantes de la nature. Il est vraiment heureux qu'on ait pu en France sauver au moins deux monuments de ce genre. Mais il est probable qu'autrefois il y en avait bien d'autres sur notre territoire (...). » (3)

Ne nous enfermons pas dans ces conclusions si hâtives et pour la plupart, sans doute erronées. Malgré tout, ces théories qui de nos jours peuvent apparaître comme fantaisistes ne doivent pas nous écarter de certaines réalités tout à fait plausibles. Nous pouvons respecter l'idée que la coutume se soit transposée de l'arbre au menhir, tout comme celle de la nature tendre de la roche évoqué par Baudoin, en tant que facteur propice à la réalisation de cette pratique culturelle. Il est vrai que, contrairement à l'observance exercée dans le bois, celle de l'enclouage des menhirs, ou des roches naturelles, est pratiquement inexistante et ceci du fait probable de la dureté de la pierre et de la difficulté à y enfoncer un clou.

Je n'ai d'ailleurs aucun autre exemple à fournir dans ce domaine, sauf celui de la dalle de grès de la fontaine de Saint-Ouen-sur-Morin (voir plus bas), tout comme Sébillot qui ne rapporte que celui de la *Pierre Frite*. (26) . Il est peut-être prématuré de penser, à défaut d'informations supplémentaires, que nous avons affaire à des cas isolés, en dépit de cela, la *Pierre Frite* demeure sans doute avec la *Borne à Clous* de Douai une exception à la règle, même si parallèlement les rites se sont transposés dans leur intégralité. Cela ne signifie pas que d'autres ne s'y soient pas livrés, mais alors en d'autres lieux en d'autres temps.

De quelques rites d'enclouage

Auprès des édifices religieux

Poursuivons notre tour d'horizon des diverses coutumes d'enclouage en compagnie de Paul Sébillot qui nous enseigne que « cet antique usage est aussi pratiqué sur les parties extérieures des églises. Les gens de Bécherel qui allaient en pèlerinage à Sainte-Anne du Rocher, près de Dinan, cognaient un clou dans les murs de la chapelle. Les personnes atteintes de névralgies faciales ou de maux de tête vont ficher une de leurs épingles à cheveux dans le plâtre des murs d'une chapelle de construction assez récente, près de Nivelles (Brabant Wallon), consacrée à N-D de Lourdes. »

« A Fontaine-la-Guyon (Eure-et-Loir), c'est dans les portes de la chapelle de Saint-Antoine que les pèlerins enfoncent des épingles pour fixer le mal (...). Les personnes affligées de furoncles déposent des clous dans un trou de la paroi de N-D de Lamballe. Dans les villages protestants du pays de Montbéliard il était d'usage, au moment de la célébration du mariage, d'enfoncer un clou sur la tribune de l'église pour le " clouer " ; dans d'autres villages on l'enfonçait avec le pied dans le plancher (...). » (26)

Lecotté signale à Vernou-sur-Seine (Seine-et-Marne) que pour « rompre les apparitions du diable et des revenants qui avaient lieu dans les ruines de la chapelle Saint-Loup il suffisait de planter un clou sur une des marches de l'autel en se signant en l'honneur de Monsieur Saint-Fortuné, Patron de la Paroisse (...). » (19)

« Concernant les clous, toujours dans la vallée du Lunain, les vieilles pierres du portail XIIIème de l'église de l'Assomption, à Chéroy (Yonne), portent, discrètement plantés non loin du sol, quelques vieux clous à tête carré. J'ai moi-même constaté cela en 1997, mais personne ne m'en a donné l'explication. » (Lettre de Pierre Glaizal, datée du 14 mars 2000)

Dans les tombeaux et les statues de saints(es)

« A Saint-Armel les jeunes filles, dans l'espoir de faire venir les amoureux, piquent des épingles dans le tombeau du saint, encastré dans un mur (...). » (26)

« A Avesnières, près de Laval, la statue de Saint-Sauveur qui représente le Sauveur opérant son ascension, ne repose plus que sur la pointe des pieds. En plantant dans ses talons quelques épingles, les jeunes Lavalloises à marier estimaient que le saint, fatigué d'une posture inconfortable, reprenant pied pendant la nuit, les piqûres lui rappelleraient les intentions formulées dans la journée. »

« Au pays basque, (...) on monte à la chapelle de Sainte-Barbe et de Sainte-Madeleine et le pèlerin pique une épingle dans le manteau de la sainte pour lui rappeler sa supplique (...). » (10)

Dans du linge

« Une observance relevée en Basse-Normandie, présente une particularité curieuse: le malade atteint de boutons éruptifs, après avoir piqué un quarteron d'épingles sur le tas de chiffons étendu dans la chapelle de Saint-Severin à Serquigny, en garde quelques-unes qu'il va lancer dans une fontaine voisine (...). » (27)

Près des Fontaines

D'après Lecotté, à Saint-Ouen-sur-Morin, la fontaine du même nom « est depuis toujours réputée pour ses vertus curatives et en grande vénération bien avant le VIIème siècle, comme l'atteste une dalle de grès attenante à la source et qui garde la trace d'une multitude de clous de fer incrustés au temps du paganisme (...). » (19)

Dans un fruit

Pour combattre l'anémie ou le rachitisme, Georges Vergnes nous conseille de « planter dans cinquante pommes bien vertes dix clous de fer par pomme et manger une pomme tous les matins (...). » (32)

Dans la terre

Pour se préserver de l'épilepsie (haut mal, mal caduc) on doit « souffler dans l'oreille droite de celui qui vient de tomber du mal caduc, en disant: Gaspar fert myrrham, Thus melchior, Balthazar aurum. Pour s'assurer d'une guérison radicale, il faut avoir trois clous de fer, de la longueur du petit doigt. On les enfouira profondément à l'endroit où le malade est tombé pour la première fois et sur chacun on dira le nom du malade (...). » (32)

« Pour guérir le cheval encloué, (...) au XVIème siècle, une sorcière, après avoir dit certains mots en forme de prière, plantait dans la terre un clou qu'elle ne retirait jamais: cent ans plus tard on l'enfonçait dans une muraille ou dans un morceau de bois sur lequel on pissait (...). » (28)

Dans les croix

« A Trédaniel, près Moncontour, les jeunes filles allaient ficher des épingles dans l'intervalle entre le bras et le fût de la croix; depuis qu'elle est abattue, les épingles sont enfoncées dans le trou du piédestal. (...) A Braine l'Alleud, dans la Belgique wallonne (...), on allait enfoncer (...) dans la croix, à l'effet d'obtenir la guérison des personnes atteintes de fièvres, des épingles ou des clous qui devaient avoir été préalablement en contact avec le malade ou avec ses vêtements. Sitôt l'objet placé, l'opérateur s'enfuyait au plus vite; celui qui aurait enlevé l'épingle ou le clou aurait certainement communiqué le mal à un membre de sa famille (...). » (25)

Dans les animaux

Pour faire disparaître une verrue Hughes Berton rapporte « qu'il faut frotter la verrue avec un escargot et le clouer dans un buisson (...). » (6)

Le tour de la pierre

Au terme de ce bref exposé, passons maintenant à la seconde coutume attestée à la *Pierre Frite* et aux deux *Roches Saint-Barthélémy*: il s'agit de la circulation autour de la pierre. Cette observance a été relevée maintes fois dans plusieurs régions de France auprès de différents supports comme les roches naturelles, les menhirs, les dolmens, les églises, les statues ou encore les arbres. Nous citerons plus bas quelques exemples.

Contrairement aux rites d'enclouage évoqués précédemment, ou la fonction et l'utilisation des clous peuvent s'expliquer de plusieurs façons, celle de la circulation demeure assez obscure. Sauf dans le cas où cette coutume a lieu pour accomplir une promesse ou en remerciement de grâces, qui à cette occasion tient davantage du sacrifice personnel, qu'à une gestuelle organisée, on a quelques difficultés à cerner le rapport existant entre ce principe de circonvolution et la demande formulée. Si l'on en croit les auteurs du dictionnaire des symboles, « elle peut être un simple rite d'hommage, symbolique ou cosmique, ayant pour but d'assurer l'harmonie du monde », (9) ou devrait-on dire, de rétablir celle de son utilisateur, venu sur place pour remédier à une souffrance morale ou physique. Jean-Louis Brunaux rapporte que le principe de la « circumambulation était chez les Gaulois un véritable rite religieux, une manière d'adorer leur dieu (...). » (8) Pour Antoinette Sloimovici, « la circumduction est une manière d'échapper à la maladie. Le patient s'efface derrière la pierre bénéfique. Celle-ci le dérobe à la présence des forces nocives et le rend au jour, quelques instants plus tard, délivré de toute souffrance. L'éveil, la sortie par l'orifice d'une cavité, la réapparition hors de l'ombre d'un écran, ce sont des simulacres du retour à la vie (...) » (30)

Nous n'entrerons pas dans l'application de ces théories, ni encore moins dans celle du nombre de tours effectué autour de la pierre, même si le chiffre trois, hautement chargé de symbolisme est souvent fréquent. On pourra en revanche s'intéresser aux diverses formes d'usage observées dans l'ensemble de ces pratiques.

Quelques coutumes de circulation

Auprès des menhirs

Dans un article consacré à la *Borne Percée* de Noé, Pierre Glaizal note que dans l'Yonne, il existe deux mégalithes autour desquels une observance similaire était pratiquée, et rapportant les propos d'un ancien nous dit à propos du premier: « (...) que quand quelqu'un avait un animal atteint de certaine maladie on y conduisait ledit et on lui faisait faire quelques tours autour de la borne (*La Borne Percée*) et je crois bien qu'il fallait y faire quelques prières et y déposer quelque argent que l'on introduisait par le trou qui se trouve en haut de la borne (...). » (14) La même coutume s'exerçait autour du menhir d'Egriselles-le-Bocage « auprès duquel on conduisait les bestiaux météorisés ; (...) après leur avoir fait faire le tour de la pierre, on déposait comme offrande, un liard dans une échancrure de la pierre. » (17)

Sébillot nous apprend que « pour que les enfants marchent, on leur fait faire neuf fois le tour de la pierre de Gribère, près de Savres, dans les Landes (...) Vers 1880, non loin de Carnac, des gens mariés depuis plusieurs années, et qui n'avaient point d'enfants, vinrent, au moment de la pleine lune à un menhir ; ils se dépouillèrent de leurs vêtements, et la femme se mit à tourner autour de la pierre, essayant d'échapper aux poursuites de son mari, auquel elle finit pourtant par se rendre; les parents faisaient le guet aux environs pour écarter les profanes (...) Dans le Bocage normand, les mères des conscrits qui vont à la Pierre Dyallan, pour que leurs fils aient un bon numéro, en font neuf fois le tour à reculons. A Beurey, les malades après avoir bu à la fontaine de saint Martin, doivent faire trois fois le tour d'une pierre qui repose sur deux supports, puis se coucher dessous, en travers dans le vide, à plat ventre; s'ils parviennent à s'y endormir, c'est l'annonce certaine de la guérison (...). » (26)

Autour des roches naturelles

« Les maris que leurs femmes maltraitent ou rendent malheureux, d'autres disent ceux qui craignent d'être trompés, (rapport avec la *Pierre Frite* et l'hypothèse de Baudoin citée plus haut ?) vont, la nuit marcher à cloche-pied autour d'un rocher en Combourtillé (Ille-et-Vilaine). A Villars (Eure-et-Loir), on fait circuler les chevaux atteints de tranchées autour d'une pierre brute, dans un terrain appelé Perron de Saint-Blaise (...). » (29)

Autour des végétaux

« Les filles qui avaient envie d'un époux devaient faire trois fois, sans parler ni rire, le tour d'une épine à trois branches connue sous le nom d'Epine du Breil, à Miniac-sous-Bécherel (Ille-et-Vilaine) (...). » (25)

Autour des statues de saints(es)

« Vers 1820 on faisait tourner les enfants autour de la statue de sainte Thèque à Pleibère pour leur fortifier les jambes (...). » (26) « Autrefois, le jour du mariage, tous les invités formaient une ronde autour d'une statue de la vierge, sur le plateau de Puy-de-Mouton (...) tandis que les époux en faisaient trois fois le tour en dansant, pour que leur union fût féconde et la femme bonne nourrice (...). » (26)

Autour des édifices religieux

« A Saint-Mammès (Seine-et-Marne) on prétendait que les chiens atteints de la rage, prenaient d'eux-mêmes, le chemin de Saint-Mammès, faisaient trois fois le tour intérieur de l'église, se couchaient sur la dalle devant la statue du saint et se réveillaient guéris après avoir dormi (...). » (19)

A Liège, pendant les douleurs de l'enfantement, des personnes de la famille allaient faire trois fois le tour de la cathédrale de Saint-lambert, et les pèlerines par procuration celui de l'église Saint-Paul. Les nourrices dont les seins sont malades ou taris, font en invoquant Sainte-Agathe, sept fois le tour de la chapelle qui lui est dédiée à Langon. (...) Celui qui souffre de maux d'oreilles accomplit trois tours autour de l'église Saint-Georges près de Spa, coiffé d'une couronne de fer très lourde et garnie de pointes. (...) Lorsqu'un moribond souffre des douleurs infinies sans pouvoir mourir, un pèlerin fait à trois reprises le tour de la chapelle Notre-Dame de Rumengol, pieds nus, en marchant à l'encontre du soleil, afin de mettre un terme à ses souffrances. pour connaître le destin des morts, on va à pied à la chapelle de Notre-Dame des Peines à Poullaouen (Finistère) ; on en fait trois fois le tour, on prie et l'on s'en revient à la maison: si on est fatigué, le défunt est en Purgatoire, si l'on ne ressent aucune lassitude, il est au ciel. (...) Une femme après un vœu, fait trois fois à genoux le tour de l'église de Moncoutour et on aurait pu la suivre à la trace de son sang. (...) Autrefois les marins d'Audierne sauvés du naufrage tournaient neuf fois, après s'être plongés dans la mer, autour de la chapelle de Sainte-Evette (...). » (26)

Autour des croix

Pierre Glaizal rapporte que la pratique de la circulation se pratiquait autour de la croix de Saint-Cartault à Sens. (14) « et que l'on faisait tourner les chevaux autour de cette croix, placée au bord de la rue Eugène Delaporte, dans le quartier Saint-Paul, autrefois en bordure d'une zone marécageuse présentant des dangers pour les cavaliers.» (lettre de Pierre Glaizal, datée du 14 mars 2000)

Autour d'un pâté de maisons

A Dammartin-en-Goële, « après avoir mené leur enfant à l'autel de Saint-Leu, les mères faisaient neuf fois le tour d'un groupe de maisons, sans se retourner, sans parler, en récitant mentalement une prière (...). » (19)

Autour d'une source, d'une fontaine miraculeuse

« En Haut-Limousin, les pèlerins vont aux fontaines sacrées: avec recueillement, un chapelet à la main, ils font trois, six, neuf ou douze fois, le tour de la source, suivant un parcours déterminé par l'usage, puis, après avoir fait ostensiblement le signe de la croix, ils prennent de l'eau dans le creux de la main et boivent à trois reprises (...). » (27)

On le voit bien, la plupart des observances exercées dans le cadre de l'enclouage ou de la circulation, sont avant tout des pratiques personnalisées, s'inspirant sans trop d'originalité des divers thèmes issus du folklore Français. Les demandes ou les vœux s'orientent toujours autour de quelques grands domaines, la guérison, la consultation d'avenir, la fécondité, le mariage, et rejoignent en fait les principales préoccupations humaines. Pourtant lorsqu'on s'intéresse d'un peu plus près à toutes ces coutumes, les choses ne sont pas aussi claires qu'elles le semblent au premier abord. Force est de reconnaître que certains points demandent à être éclaircis, c'est ce que nous allons tenter de faire à présent.

La raison du choix du support rituel

Pourquoi avoir utilisé et retenu ces différents types de supports pour exercer des rites identiques ? Outre le fait que leur présence dans un endroit donné favorisait ces usages, ou tout du moins les concentrait sur celui-ci, l'explication de leur choix, la plus communément admise, relève d'une croyance selon laquelle le support rituel sert de réceptacle, de lieu, où se manifeste une puissance divine ou surnaturelle. Nous avons là l'équivalent exact du terme sémitique *Bétyle*, signifiant *maison de Dieu* et qui à l'origine « étaient des pierres sacrées vénérées particulièrement par les Arabes avant le prophète en tant que manifestations de la présence divine (...). » (9) C'est en fait la seule interprétation à laquelle Paul Sébillot semble tenir. Dans les différents volumes du Folklore de France, celui-ci évoque souvent les termes de « génie » et

de divinité pour désigner cette « force » ayant élu domicile dans les rochers, les pierres levées, les sources, les arbres, et auprès desquels les populations superstitieuses viennent solliciter des faveurs, par l'entremise de différents procédés rituels. Pour appuyer légèrement cette hypothèse nous prendrons à témoin l'histoire qui à plusieurs reprises, nous démontre les efforts de l'église pour tenter d'éliminer les cultes rendus aux éléments naturels et qui bien souvent, dans les cas désespérés a dû substituer un saint à la divinité qui y présidait. D'ailleurs on doit parfois la survivance de certains rites à une transposition récente sur un support chrétien, mais ce dernier qu'il soit une croix, une église, une statue de saint, est toujours en rapport direct avec la divinité. Concrètement, le principe reste identique, cependant il se poursuit à l'intérieur d'une forme dissemblable et, comme on a pu le voir à travers les nombreux exemples cités plus haut, les usages eux sont indifféremment observés.

Ce type de croyance passe pour être particulièrement primitif. On le range souvent dans les formes les plus anciennes de la religion. Jan de Vries note qu'« en Gaule, le culte des pierres remonte à la préhistoire. Ce sont tout d'abord les menhirs (...). On ignore leur signification religieuse; on suppose qu'ils passaient pour êtres la demeure des âmes des morts (...). » (18) Il nous sera donc facile de comprendre pourquoi aujourd'hui il est quasiment impossible d'appréhender dans leur globalité, les rites initiaux qui les accompagnaient. Le temps nous prouve qu'à mesure que les siècles se succédaient, ceux qui usaient de ces coutumes avaient une conception de plus en plus floue des rapports qui s'exerçaient entre eux et l'objet de leurs pratiques. Depuis leur instauration, il est évident que celles-ci ont été très souvent la proie de plusieurs agents destructeurs (interdits religieux, oubli, transpositions...) effaçant peu à peu leurs formes originelles, ainsi que la plupart des attributions orales, fonctionnelles ou historiques qui les épaulaient. Tout comme ces divinités habitant ces supports, qui à maintes reprises et sous des procédés divers ont dû être transfigurées, détournées, au hasard des théogonies alors en place, de la transmission orale, des superstitions, des besoins, des usages.

Paul Sébillot nous rapporte très justement à propos des fontaines qu'« il est malaisé de savoir quelles sont au juste les idées de ceux qui font actuellement des offrandes aux sources réputées puissantes; eux-mêmes seraient peut-être fort embarrassés de dire à qui elles sont destinées. peut-être si on les pressait, se contenteraient-ils de répondre qu'ils suivent une coutume observée par leurs anciens, dont ceux-ci assuraient avoir tiré des avantages et qu'ils croient à la puissance des fontaines, sans trop se préoccuper de savoir à qui vont leurs hommages (...). » (27)

Alors que faut-il penser de nos différentes pierres ? Peut-on sérieusement les envisager sous l'angle de cette croyance ? Car si nos deux *Roches Saint-Barthélémy* sont effectivement placées sous le patronage d'un saint, qu'en est-il des autres ? Et la *Roche à Blain* est-elle réellement une manifestation de la présence sur terre du dieu Gaulois Bélénos ? Nous n'insisterons pas davantage.

Les différentes fonctions, et les valeurs des outils rituels

Si nous assimilons donc les supports rituels à des réceptacles d'une puissance divine, nous supposerons donc que c'est par le biais de cette dernière que les faveurs sont exhaussées. Reste à savoir alors quelles sont les manières de procéder, dans quelles circonstances la démarche propitiatoire fonctionne et surtout quelle est l'importance et le rôle des outils utilisés. Par outils nous entendons : les clous, les aiguilles, les pièces de monnaie, les fleurs, les boulettes de terre, qui tous sont présents ou évoqués au moins une fois lors des usages observés sur nos différentes pierres.

Les clous, les aiguilles

Lors des rites d'enclouage, le clou, ou l'aiguille qui en est le diminutif, remplissent plusieurs fonctions. Ils servent principalement à fixer soit un mal, soit un vœu, soit un accord,

mais peuvent également être utilisés comme offrande, pour transmettre une affection précise ou encore pour activer ou forcer, à l'instar des fétiches à clous Africains, la puissance contenue dans le support. Encore une fois, il n'existe aucune explication rationnelle de ces croyances pourtant très répandues dans les différentes provinces Française.

Leurs origines se perdent dans la nuit des temps. Le docteur Paul Delaunay rapporte que « dans la cachette classique de Bologne, de l'époque de Villanova, il y avait 14 841 clous en bronze, destinés à servir d'offrande à la divinité pour exprimer un vœu. Dans le temple de la *Mater Matuta*, à la Conca, dans la Campagne romaine, il y avait de nombreux clous en bronze à tête en champignon ou en écusson (du VIIème au IIème siècle avant J-C). Dans le temple de Diane, près du lac de Némi, les mêmes clous votifs ont été retrouvés. De même dans le temple de la déesse Fortuna, près de Pérouse. Certains des clous ainsi découverts dans des nécropoles ou des temples sont ornés de profondes incisures qui sont des signes magiques (...). » (10)

La croyance la moins compromettante, qui relève d'une intention positive et quasi naturelle, est celle qui considère le clou ou l'aiguille comme une offrande. Geste propitiatoire et exigé en échange d'un vœux, elle demeure une sorte de sacrifice matériel, qui le précède et le favorise. Dans le cas présent, le principe n'est pas à remettre en cause, seul le choix de l'offrande ou éventuellement l'identité exacte du bénéficiaire peuvent soulever quelques questions. Il en est de même lorsque le clou matérialise un accord passé entre les deux parties. Il devient nettement plus incertain au moment où l'utilisateur, en fixant simplement sur le support l'objet de sa demande, obtient que celle-ci se réalise. On sait que les Assyrio-babyloniens attribuaient à la pointe du clou une valeur magique et prophylactique et de manière plus générale, que le fer, depuis l'antiquité est chargé de pouvoirs magiques. Toutefois cette pratique tend à se rapprocher de celle du transfert. Provenant du vieux fond populaire et magico-religieux, cette méthode symbolique, quoique en désaccord avec le monde (on n'annule pas le mal, on le transmet, celui-ci existe toujours), basée sur la croyance selon laquelle on peut se débarrasser d'un mal en le communiquant à un objet naturel ou à un être vivant, a été observée un peu partout en France, en Belgique, en Angleterre, en Afrique, en Chine. Les procédés du transfert sont multiples : liens ou ligatures autour des arbres, des croix, insertion et dépôt de certains éléments ou possessions de la victime (cheveux, rognures d'ongles, vêtements contaminés) dans et sur le support choisi, friction du mal sur un fruit encore attaché à un arbre, sur de la viande qui jeté à un animal lui passera la maladie, ou sur un objet qu'un imprudent ramassera, sur des pierres que l'on « oublie » derrière soit, etc.

La dernière fonction est peut-être la plus offensive, car elle agit directement par contrainte et par menace sur l'objet de la pratique. Observable surtout sur les statues de saints à qui on attribue, d'après Sébillot, « presque autant de puissance qu'à Dieu lui-même (...) » et qui, après avoir été considérées comme « de véritables entités puissantes, ayant une volonté propre, douées de la même sensibilité que si elles étaient en chair et en os, amena leurs adorateurs à les traiter comme des êtres intelligents et responsables, susceptibles de comprendre les reproches ou de redouter les menaces (...) » (26)

Nous avons déjà eu un aperçu de ces observances dans les exemples de « saints encloués », cités un peu plus haut et à propos desquels les aiguilles ou les pointes de métal servent à forcer les entités à intercéder en la faveur de celui qui les sollicite. A ce niveau on ne sait plus très bien quelle valeur accorder au clou : devient-il un outil magique dont la simple utilisation permet l'accès immédiat au bénéfice de la demande ? Ou est-il une offrande, qui après avoir été ouvertement déposé, soumet dans le même temps l'entité à l'obligation de l'accepter et donc en échange de formuler les désirs ? Difficile de répondre, tant il est vrai que ces différentes fonctions semblent toutes se confondre plus ou moins dans les usages.

Les pièces de monnaie, les fleurs, les boulettes de terre

On retrouve les mêmes croyances antérieures attachées à ces trois types d'outils : l'argent fait office de présent et dans le cas des *Roches Saint-Barthélémy*, était adressée directement au saint qui les chapeautait. Les fleurs, contrairement à l'avis de Lecotté, sont employés comme moyen pour transmettre les affections ou en deviennent littéralement le support, mais elles jouent également un rôle d'offrande qui se retrouve parfois dans l'usage de recouvrir de fleurs certains blocs naturels ou des pierres levées. Quant aux boulettes de terre, elles peuvent être utilisées, tout comme les clous, à véhiculer le mal (Sébillot relève plusieurs cas de maladies communiquées à des blocs ou des morceaux de terre) à le fixer sur le support, ou à s'identifier au réceptacle lui-même. La seule différence s'observe dans la durée. Généralement la conséquence de la pratique d'enclouage est plus ou moins immédiate alors qu'un transfert opéré sur une boulette de terre ou une plante demande plus de temps. En effet ces derniers doivent s'effriter, s'assécher, pourrir ou se flétrir selon les cas, pour que les premiers signes d'une amélioration entrent en application.

Le support et l'outil ne peuvent donc fonctionner indépendamment l'un de l'autre. Ils sont liés par de lointaines associations que nous ne pouvons à peine entrevoir, mais qui font tout le charme et la particularité de ces coutumes.

Ces pratiques sont aujourd'hui délaissées et les pierres ne sont plus visitées qu'en tant que curiosités, ou témoins magnifiques et immuables de la présence de nos ancêtres néolithiques en ces lieux. Pourtant, il suffit parfois de quelques éléments, de branches de gui posés aux quatre points cardinaux de la *Pierre aux Couteaux* de Diant, de ces quelques pièces de 5 centimes insérées dans les cupules d'une petite pierre levée de Nanteau-sur-Essonne, pour que subitement, tout recommence...

BIBLIOGRAPHIE :

1. **Bailly Paul** (1978).- Légendes au cours des siècles en Seine et Marne, Traditions Populaires
2. **Bailly Paul** (1989).- La Toponymie en Seine et Marne, éditions Amattéis.
3. **Baudoin M.** (1940).- Les Menhirs à Clous. Survivance d'un ancien Rite totémique de l'Arbre Sacré. Bulletin de la Société Préhistorique française, Juillet-Septembre
4. **Bénard Alain** (1985).- Quelques roches de tradition dans le massif de Fontainebleau : Art Rupestre N°25, Bulletin du GERSAR.
5. **Abbé Béraud** (1822).- Préface à *Perrette décoiffée ou la guerre de Villethierry*, de Rattier chez Tierrot et Belin, quai des Augustins, N°11, Paris.
6. **Berton Hughes** (1995).- Sorcellerie en Auvergne; sorciers, guérisseurs médecines magiques et traditionnelles, De Borée éditions, 1995.
7. **Bouex Paul** (1912).- Les mégalithes des environs de Nemours (suite): l'homme Préhistorique.
8. **Brunaux Jean-Louis** (1996).- Les religions Gauloises, éditions errance.
9. **Chevalier Jean/Gheerbrant Alain** (1982).- Dictionnaire des Symboles, Bouquins.
10. **Delaunay Paul** (1930).- La Médecine Populaire: La Médecine Internationale Illustrée.
11. **Doigneau Edmond** (1884).- Conférences sur Nemours, chez Garcet et Nisius, Paris.
12. **Dontenville Henri** (1973).- Histoire et Géographie Mythique de la France, Paris G.P Maisonneuve et Larose.
13. **Glaizal Pierre** (1997).- « La source de l'Orvanne: du folklore à la mythologie »: Etudes Villeneuviennes, n°25, Juillet.
14. **Glaizal pierre** (1997).- La Borne Percée de Noé; les tribulations d'un menhir: Etudes Villeneuviennes : 25, Juillet.
15. **Glaizal Pierre** (1998).- Joies et pièges de la toponymie, Cahier d'Etude Micro-Historique. TomeV.

16. **Guide de la France Mystérieuse** (1966).- Tome V, Tchou, éditeur.
17. **Iablokoff C.Kh** (1973).- *Le Palet du Diable et la Quille du Bon Dieu*: Bulletin de la Société de Mythologie Française 88.
18. **Jan de Vries** (1977).- La religion des celtes, édition Payot.
19. **Lecotté Roger** (1953).- Recherches sur les cultes populaires dans l'actuel Diocèse de Meaux. Mémoire n° 4 de la Fédération Folklorique d'Ile-de-France.
20. **Leroux Françoise & Guyonvarc'h Christian** (1995).- Les Fêtes Celtiques. Ed Ouest-France-Université.
21. **Malherbe P** (1932).- Monuments mégalithiques: menhirs, polissoirs, roches légendaires dans la commune de Nanteau-sur-Lunain (S-et-M): Extrait du Bulletin de l'Association des Naturalistes de la Vallée du Loing XV.
22. **Michelin** : Essais historiques de Seine et Marne, Melun 1829, chez Michelin.
23. **Nègre Ernest** : Toponymie générale de la France: étymologie de 35 000 noms de lieux, 3 volumes, DROZ, Genève, 1991. Cité par Pierre Glaizal dans n°15.
24. **René-Charles Plancke** (1996).- La « Compile » des mégalithes ou menhirs et dolmens en Seine et Marne: Notre Département: la Seine et Marne N° 47 Février-Mars.
25. **Sébillot Paul** (1985).- Le Folklore de France, la Flore, Imago.
26. **Sébillot Paul** (1985).- Le Folklore de France, les Monuments, Imago.
27. **Sébillot Paul** (1983).- Le Folklore de France, les Eaux Douces, Imago.
28. **Sébillot Paul** (1984).- Le Folklore de France, la Faune, Imago.
29. **Sébillot Paul** (1983).- Le Folklore de France, la Terre et le Monde Souterrain, Imago.
30. **Sloimovici Antoinette** (1982).- Mythes et médecine de la bourgogne, édition Jeanne Laffitte, Marseille.
31. **Vachon Patrice** (1999).- Pierres et Légendes de Côte-d'Or, éditions l'Arche d'or.
32. **Vergnes Georges** (1979).- La médecine venue du fond des âges; formules et recettes médico-magiques, Robert Laffont.
33. **Armand Viré** (1906).- Les mégalithes de l'arrondissement de Fontainebleau: l'homme Préhistorique, 4ème année, N°4, avril.

Richard LEBON
7 Square Dropsy
77250 VENEUX-LES-SABLONS

ARCHEOLOGIE

UN SOUTERRAIN MONOCELLULAIRE DECOUVERT FORTUITEMENT A SAINT-GERMAIN-LAVAL

par Gilbert-Robert DELAHAYE¹

Présentation du site

A Saint-Germain-Laval (canton de Montereau-fault-Yonne), un habitant ayant constaté la formation d'un fontis dans son jardin, au nord de l'église paroissiale, a alerté une équipe de spéléologues. En effet, rien a priori ne laissait deviner si cet effondrement avait une cause géologique naturelle ou bien résultait de la présence d'une cavité creusée ou maçonnée de main d'homme. En mars 1999, cette équipe spéléologique a pu désobstruer partiellement et explorer la cavité qui s'est avérée être un œuvre humaine. Celle-ci est creusée dans un niveau de calcaire de Champigny très fissuré. Ce niveau calcaire comprenant des rognons de silex s'étend sous une couche de terre arable légèrement argileuse, d'environ 2 mètres d'épaisseur. La cavité comporte un puits servant à l'accès (à l'origine du fontis), un couloir en forte déclivité et une salle quadrangulaire. Précisons encore que cette salle ne semble pas à mettre en rapport avec d'éventuels vestiges en surface.

Les différentes parties de la cavité

Le puits

L'accès se faisait par un puits de plan sub-circulaire servant en quelque sorte de vestibule à un couloir. Ce puits n'a été désobstrué que partiellement. Suffisamment, en fait, pour atteindre la voûte du couloir qui n'était pas remplie totalement par les terres provenant de l'effondrement du comblement du puits. Le sol du puits n'a donc pas été atteint mais, compte tenu de l'absence de coffrage des bords du fontis, il eut été imprudent de poursuivre le déblaiement. Celui-ci a donc été réduit au strict nécessaire pour permettre la poursuite de l'exploration. Encore celle-ci n'a-t-elle pu avoir lieu par les spéléologues que dans la mesure où ceux-ci disposaient d'un équipement approprié.

Le couloir

Ouvrant à l'Est du puits et mesurant environ 4,50 m de longueur, ce couloir, en déclivité, présente une section sub-triangulaire s'achevant par un cintre au sommet. Le comblement du puits s'étant largement répandu dans le couloir, l'entrée de celui-ci ne pouvait se faire que par un étroit espace vide sous la voûte. Ce remplissage allait toutefois en diminuant et formait une pente aboutissant à l'entrée de la salle et s'ajoutant à la déclivité d'origine du couloir.

La salle

De plan approximativement rectangulaire (2 m transversalement et 1,80 m longitudinalement), elle présentait un sol plat et un plafond en arc surbaissé. La hauteur maximale sous plafond était d'environ 1,65 m. Près du fond de la salle, deux brunissements de la voûte semblaient être la trace laissée par les fumées d'un système d'éclairage. A plusieurs endroits, des plaques de roche s'étaient détachées du plafond et abattues sur le sol.

¹ 15, rue Pasteur 77830 ECHOUBOULAINS

Le mobilier

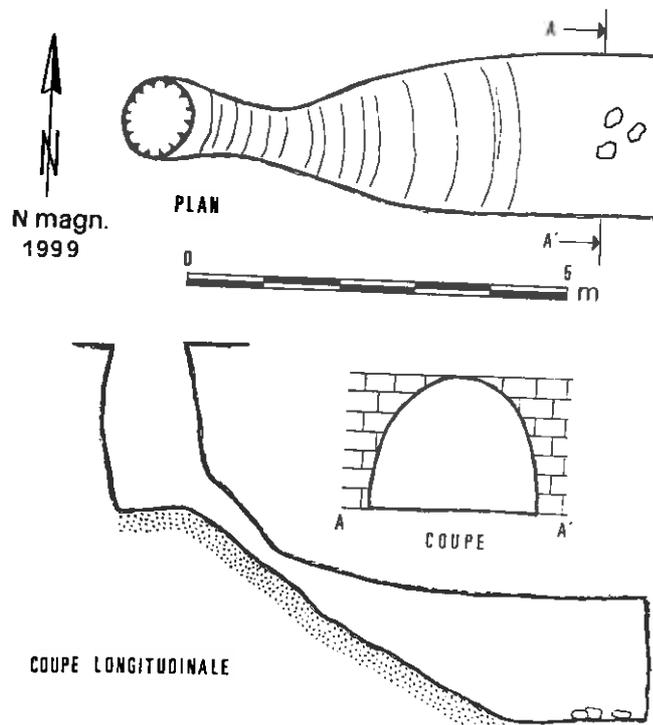
Sur le sol de la salle, les spéléologues ont recueilli deux fragments d'os d'animaux (de petite taille), deux fragments de tuiles plates à crochet, un éclat de silex (celui-ci pouvant résulter de la fragmentation d'un rognon de silex contenu dans le calcaire et heurté par un outil lors du creusement) et un fragment de cuir très fin (dessus d'une botte ou d'une galoche).

Les techniques de creusement

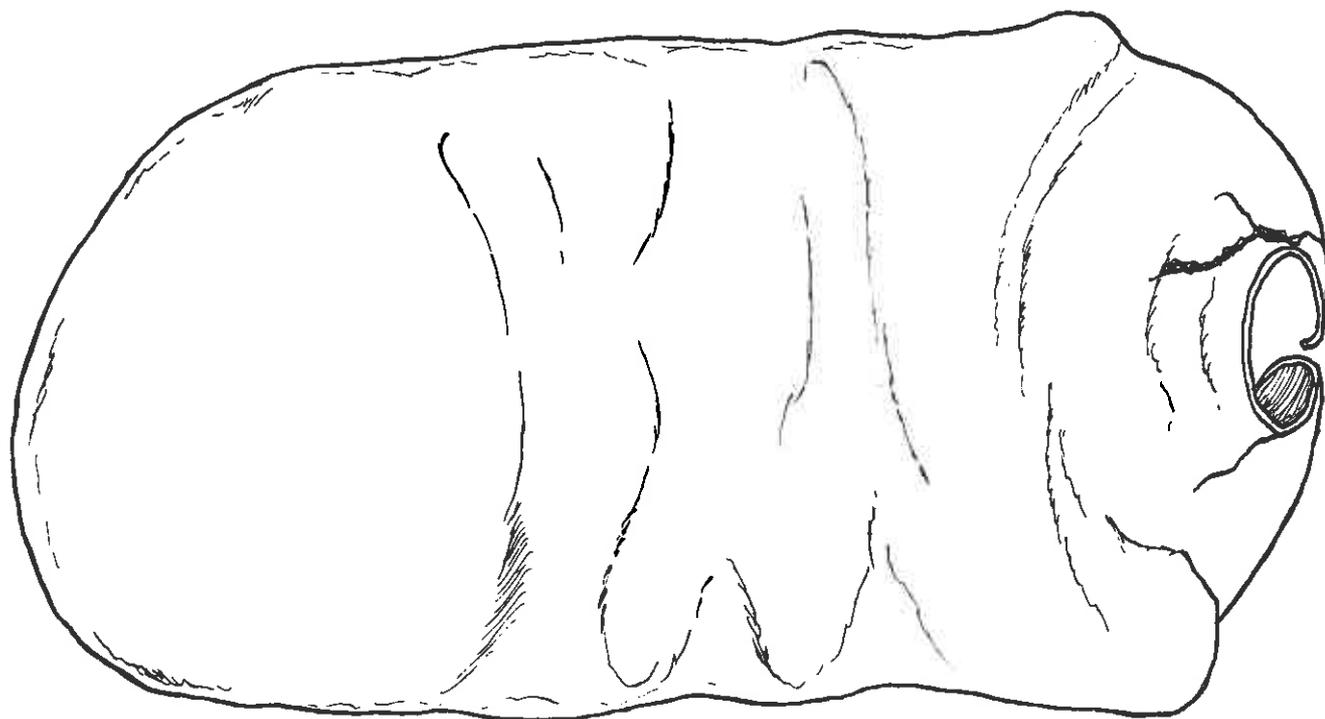
Les traces laissées par les outils ont permis de se faire une idée de la nature de ceux-ci. On distinguait deux sortes de traces résultant d'une percussion lancée : des marques de pointe et des enlèvements de matière par lame tranchante. L'association des deux fait songer, bien sûr, à un outil permettant de produire ces deux traces : le pic de mineur. La paroi orientale de la salle montrait aussi des trous que les spéléologues ont estimé produit par une barre à mine.

Datation

De telles salles ne semblent pas avoir été signalées dans la région de Montereau, aussi n'est-il pas possible de se fonder sur une éventuelle typo-chronologie pour envisager une datation. Seuls les objets récoltés pourraient donc apporter un indice. L'éclat de silex, relativement atypique, ne semble pas avoir fait particulièrement l'objet d'une taille. Comme il a été indiqué plus haut, il résulte assez vraisemblablement du bris d'un rognon de silex par l'outil de creusement. Les deux fragments d'os (os longs de pattes) paraissent présenter des traces de découpe. Mais, ils ne semblent pas (sauf analyse d'un coût disproportionné avec le résultat à atteindre) pouvoir être utilisés comme éléments de datation. Les deux fragments de tuiles appartiennent à des modèles répandus et utilisés dans la région pendant plusieurs siècles (XVIIe au début du XXe siècle). Le morceau de cuir, en revanche, par sa typologie, pourrait fournir une indication chronologique. Il semble se rapporter à l'époque post-médiévale, mais cette hypothèse demande une confirmation. Par ailleurs, l'âge des objets peut être différent de celui du creusement.



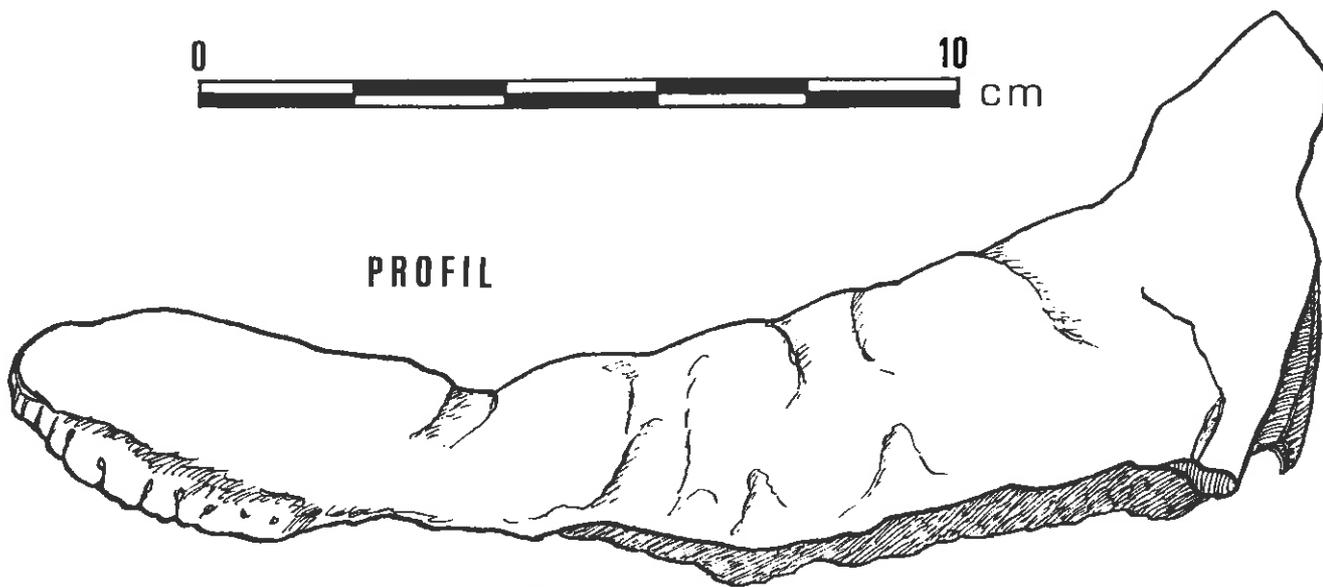
Plan et coupe du souterrain découvert à Saint-Germain-Laval (relevés effectués par les spéléologues)



PLAN



PROFIL



Plan et profil du cuir de chaussure trouvé dans le souterrain de Saint-Germain-Laval (dessin G.-R. Delahaye)

UN REPERTOIRE DES FIBULES PROTOHISTORIQUES ET ANTIQUES DE SEINE-ET-MARNE

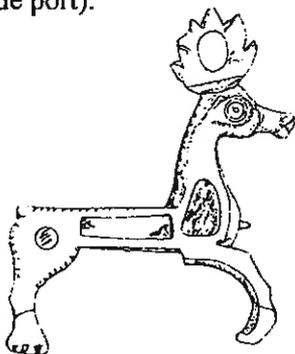
Des fibules (épingles de vêtements) protohistoriques et antiques sont fréquemment découvertes sur des sites de ces époques et ont fait l'objets de répertoires dans plusieurs régions de France (travaux de M. Feugère pour la Gaule méridionale, de P. Galliou pour la Bretagne ou de L. Lerat pour la Bourgondie, etc.). La moitié septentrionale de la France ne disposait pas jusqu'alors d'un travail équivalent bien que des découvertes de fibules y aient été fréquemment signalées et que celles de certains sites aient été inventoriées. Cette lacune est maintenant comblée en Seine-et-Marne puisque notre département dispose depuis peu d'un catalogue de tels objets. Son auteur, M. Jacques Philippe, l'un des vice-présidents du Groupement archéologique de Seine-et-Marne (organisme fédératif des archéologues et des associations d'archéologie du département), a, pendant de longues années, visité les collections tant privées que publiques, pour inventorier, dessiner et classer ces accessoires de vêtements.

Il a pu ainsi établir un corpus de 602 fibules réparties en trente-quatre types. Chacun d'eux se subdivise souvent en plusieurs sous-types et parfois en variantes. Pour chaque type sont donnés le catalogue, la chronologie, la répartition et parfois une liste de diffusion à une échelle plus large. Ces données se retrouvent aussi, en partie ou en totalité, dans la présentation des sous-types. Tout cela avec des références à des centaines d'autres découvertes faites tant dans l'étendue de la Gaule que dans celle d'autres pays européens.

Des planches représentant chacune des 602 fibules, en plan, en élévation et en vue latérale, à l'échelle 1 (quelques-unes en couleur pour la représentation des fibules émaillées), illustrent cet ouvrage ainsi que des cartes de répartition à l'échelle de l'Europe occidentale et centrale et des graphiques comparatifs de répartitions chronologiques. Les huit pages de l'index des noms de lieux permettent de retrouver aisément un site avec les différents types de fibules qui y ont été découverts tandis qu'une bibliographie de 276 titres donne une vue exhaustive sur ces sites et sur l'ensemble des fibules, du 1er siècle avant notre ère jusqu'au 5e siècle de notre ère.

Cet intéressant ouvrage de 235 pages (le premier d'une nouvelle collection intitulée *Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne*, co-éditée par le Groupement archéologique de Seine-et-Marne, le Musée de Préhistoire d'Ile-de-France et le Service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne) constitue une base documentaire dont l'ampleur et l'intérêt dépassent largement les limites départementales. Il n'est d'ailleurs pas exagéré de dire que ce répertoire constitue l'une des vues les plus exhaustives que l'on ait actuellement sur les fibules de la moitié nord de la France.

Cet ouvrage intitulé *Les fibules de Seine-et-Marne, du 1er siècle av. J.-C. au 5e siècle apr. J.-C.*, peut être acquis au Musée de Préhistoire d'Ile-de-France, 48, avenue Etienne Dailly, 77140 Nemours (200 F, franco de port).



Gilbert-Robert DELAHAYE

Fibule émaillée de Châteaubeau (dessin J. Philippe)